

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461 REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

LETTRE D'OTTAWA

La Chambre fait un prisonnier et parle marine — M. Turriff demande la redistribution des sièges — La voix d'un député allemand — L'aventure de M. Miller, le témoin refuse de dire à qui il a payé \$40,000 de pots-de-vin

Ottawa, 18 — Les Communes ont condamné aujourd'hui un homme au cachot (?) pour vingt-quatre heures, puis elles ont parlé marine. Mais il ne faut pas croire que nos députés aient été bien cruels à l'égard de leur prisonnier. Un éclat de rire a marqué toutes les procédures d'incarcération et personne ne les a prises au sérieux, M. Miller, c'est le nom du captif, — a passé l'après-midi et la soirée confortablement installé, non dans une geôle aux barreaux d'acier, mais dans la pièce réservée au sergent d'armes, et qui donne sur la salle de lecture des députés. Demain après-midi, M. Miller comparaita derechef devant ses 221 juges et la comédie se renouvellera peut-être.

Quant à la marine, ceux qui prévoient pour aujourd'hui un grand débat sont déçus. Quelques discours, dont un d'un député d'origine allemande, un amendement de M. Turriff, et c'est tout. M. Turriff veut tout simplement que la Chambre suspende sa décision, quant au bill naval, jusqu'à ce qu'il y ait eu remaniement des collèges électoraux, puis consultation populaire au sujet de cette loi. Le débat s'est engagé sur ce point. Il durera plusieurs jours avant que la Chambre en vienne à une nouvelle série de votes, sur la proposition pour seconde lecture du bill.

Le sort du capitaine Scott et de ses camarades, dans les régions antarctiques, a fourni l'occasion à nos parlementaires de faire de brefs discours, cet après-midi. M. Lemieux a proposé l'ajournement de la Chambre, et, après lui, MM. Borden et Laurier ont loué le courage et l'énergie de ces héros morts solitairement, dans des régions lointaines. "L'exploit de Scott et de ses compagnons démontre bien, dit le député de Rouville, que le courage de la race britannique est aujourd'hui aussi noble qu'il fut au jour où Franklin et ses hommes périrent dans les régions arctiques. La bravoure reste le trait inhérent de la grande race avec laquelle les Canadiens-français vivent ici en harmonie. Nous tous, qui habitons le pays découvert par deux héros français, Cartier et Champlain, nous sommes vivement touchés de la fermeté de caractère et de la grandeur d'âme de Scott. Et, à titre de sujets britanniques, quelle que soit notre origine, nous pouvons nous exclamer: "Ces héros, ils sont nôtres!" Aussi bien le Canada se doit-il de répondre, comme la métropole, à l'appel écrit par Scott d'une main mourante, de montrer sa promptitude à s'inscrire aux listes de souscriptions en faveur de veuves et de orphelins de ces héros, en affectant quelques milliers de piastres au soulagement de leur infortune."

M. Borden, solennellement, se joint à l'éloge que M. Lemieux fait de Scott et de ses malheureux amis perdus dans les régions antarctiques: "J'ai été profondément touché de leur geste, et surtout de celui de ce vaillant soldat Oates, qui, certain de retarder le salut de ses amis, s'en alla mourir à l'écart, afin de leur épargner des heures précieuses. Et l'appel inscrit aux tablettes de l'infortuné Scott ne tombera pas dans des oreilles inattentives. Le Canada y répondra. Les veuves et les orphelins des victimes du pôle sud seront désormais sous la protection, non pas seulement du Royaume-Uni, mais aussi de l'Empire lui-même."

M. Laurier clôt la série des brèves oraisons funèbres: "Il n'y a pas, dans toutes les annales des gloires navales anglaises, de plus belle figure que celle de Scott, officier de marine lui-même, et qui donne sa vie sans fléchir, quand vient l'heure de l'épreuve dernière. Et ceci nous rend orgueilleux, de constater que, à l'heure actuelle, la Grande-Bretagne a des hommes aussi braves, aussi courageux, aussi nobles que ceux des anciennes lignées de soldats et de marins. Nous honorerons Scott et ses compagnons, dans chaque partie de l'Empire britannique, comme l'on doit honorer des gloires infiniment splendides."

Ceci, pour l'heure, met fin aux remarques à ce propos. Il est certain que, d'ici à quelques semaines, le gouvernement et la gauche, d'un commun accord, souscriront, à même les fonds du pays, quelques milliers de piastres pour les veuves et les orphelins des victimes du Terra-Nova.

Vers les quatre heures, M. Bédard, un exemplaire des débats de la Chambre devant lui, se lève et attire l'attention du président, sur une omission faite dans la liste des votes de jeudi dernier, sur la question navale.

"Je remarque, dit-il, dans la liste des voteurs, que le nom du député de l'Islet (M. Paquet), n'apparaît pas quant au vote sur la motion principale. Et cependant M. Paquet a voté pour la proposition Borden, telle que rédigée originellement. Les procès-verbaux de la Chambre l'indiquent, comme les listes officielles des votes. Il y a là, je le comprends bien, une erreur typographique. Et je compte que M. Paquet, content de son vote, sera le premier à faire rectifier cette omission purement involontaire, je le sais bien."

Puis il déclare, tout comme le docteur Clark, M. Martin, de Regina, et deux ou trois autres oppositionnistes, que personne, ou presque personne, dans l'Ouest, qu'il soit Irlandais, Ecossais, Anglais, Américain ou Canadien-français, ne veut de la marine, — pas plus que Québec, du reste, — et ceci, en réponse à M. Guilbault, de Joliette, qui l'interrompt. Il déclare aussi catégoriquement que seul un appel au peuple, après remaniement des circonscriptions électorales, peut trancher la question.

"A l'heure présente, dit-il, et d'après le dernier recensement, l'Ouest, au lieu d'avoir 35 députés, devrait en avoir 59. Qu'on les lui donne d'abord, puis que l'on consulte le peuple. La Colombie a un député par 56,000 électeurs, l'Alberta, un par 53,000, la Saskatchewan, un par 49,000, le Manitoba, un par 45,000, l'Ontario, un par 29,300, le Québec, un par 30,810, le Nouveau-Brunswick, un par 27,000, la Nouvelle-Ecosse, un par 27,352, l'Île-du-Prince-Edouard, un par 23,432, dans le parlement actuel. La moyenne de la représentation, pour les provinces de l'Ouest, est d'un député pour 49,739, et pour celles de l'Est, d'un député pour 29,376 électeurs. Un député de l'Ouest représente donc 20,000 électeurs de plus qu'un député de l'Est. Ceci n'est pas juste. Il faut faire le remaniement au plus tôt. M. Borden, du reste, a promis, dans sa tournée de l'Ouest, en 1911, qu'il ferait le remaniement dès qu'il arriverait au pouvoir. Il y est, qu'il lienne sa promesse et s'exécute-tout de suite."

M. Borden se lève. "Je ne me rappelle pas avoir fait de telle promesse, pendant cette tournée. Que M. Turriff m'en dise donc la date précise," demande-t-il du ton d'un homme certain de son affaire. M. Turriff cite Castell Hopkins, — le Canadian Annual Review, 1911, — qui dit que M. Borden, à Melville, Saskatchewan, a déclaré que M. Laurier devrait faire le remaniement avant de forcer le parlement à adopter le bill de la répartition. Et, comme la droite remarque: "Mais ça n'est pas la question!" il ajoute que plusieurs de ses électeurs, à Estevan et à Wayburn, se rappellent les promesses de M. Borden relatives au remaniement. Puis il conclut par ces paroles: "Engager le Canada dans une politique absolument nouvelle, le lancer dans la voie des contributions, sans le consulter, ce ne serait pas juste. Et ce ne serait pas juste non plus de le consulter alors que les députés ne représentent pas exactement le même nombre d'électeurs. Remaniez donc les collèges électoraux, puis soumettez votre projet de loi au peuple, dans des élections générales, avant de le faire approuver par les députés et les sénateurs."

M. German, un libéral aussi, parle dans le même sens que M. Turriff. C'est le second discours qu'il prononce sur la question navale. Il a fait le premier en décembre dernier, le soir où, comme les banquettes ministérielles étaient désertes, M. Graham s'écriait, en un plaisant jeu de mots: "Il y a German scare!"

M. German insiste sur la nécessité d'un remaniement des comités et d'un appel au peuple sur la question navale. "A l'heure actuelle, le Manitoba, qui a dix députés, en devrait avoir quinze, la Colombie Anglaise, treize au lieu de sept, l'Alberta, douze au lieu de sept, la Saskatchewan, seize au lieu de dix. Faites disparaître cette anomalie, appelez-en au peuple avant de l'engager dans une politique nouvelle!" Il développe aussi d'autres arguments contre la politique Borden. Mais comme ils ne sont, à tout prendre, que des répétitions, fort bien faites d'ailleurs, de remarques déjà faites à gauche, force nous est de les passer sous silence.

Un conservateur, M. Northrup, conseille, lui, entre la gauche et la droite, un compromis d'après lequel le gouvernement s'engagerait à mettre des Canadiens à bord de ses trois superdreadnoughts, à mesure qu'il en trouverait. Il exprime aussi l'avis que, à l'heure actuelle, la guerre existe déjà entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, guerre diplomatique, conduite par les chancelleries, si l'on veut, mais guerre tout de même, et prélude certain d'un engagement fatal, à brève échéance, entre les deux grandes nations, qui s'affronteront dans la Mer du Nord. Comme M. Northrup fut le premier orateur ministériel à rompre le silence sur la question navale, depuis deux ou trois semaines, à part le premier-ministre, la gauche l'a applaudi moqueusement, quand il s'est levé pour parler.

M. Carvell, un député libéral du Nouveau-Brunswick, et l'un des bons orateurs oppositionnistes, a commencé son discours vers les onze heures et l'a interrompu lors de l'ajournement, pour le continuer demain, semble-t-il. Nous reviendrons sur son argumentation.

Le discours le plus remarqué de la journée, sur la politique Borden, est sans contredit celui de M. Weichel, un industriel, député du comté de Waterloo-Nord, et conservateur. M. Weichel a défait M. Mackenzie King, le ministre du travail du cabinet Laurier, en 1911. M. Weichel a ceci de particulier que, député d'un comté où 90 pour cent des électeurs sont d'origine allemande, il a lui-même du sang allemand dans les veines; il en est très-fier. Comme la politique Borden vise, — et les déclarations du ministre ne font aucun mystère à ce sujet, — surtout la marine allemande, M. Weichel était dans une position singulièrement délicate, tant à l'égard de ses électeurs qu'à l'endroit du "Vaderland". Aussi son discours, bref, a-t-il été écouté avec une attention notable, par la gauche tout comme par la droite. M. Laurier lui-même a tourné son fauteuil vers le député d'origine allemande et n'a pas perdu un mot de ses déclarations. A maintes reprises, la gauche a même applaudi, — et M. Laurier tout le premier, — la harangue de M. Weichel. Pacifiste convaincu, partisan de l'arbitrage universel, il voudrait que sa théorie prédominât. Mais comme il n'y voit, pour l'heure, qu'un rêve dont l'accomplissement tardera longtemps, il croit que la Grande-Bretagne doit s'assurer la suprématie navale. Concilier ces deux thèses était passablement difficile. Il n'y a pas

(SUITE A LA 2ème PAGE)

Sur le Pont d'Avignon...

Parce que les sept nationalistes restés fidèles à leur parole ont refusé de voter l'amendement trapéziogéométrique de M. Verville, le Canada crie qu'ils ne veulent plus de consultation populaire. Il devrait au moins ajouter que c'est son chef, Sir W. Laurier, qui s'est opposé à ce que l'orateur mette aux voix la motion qui comportait la véritable consultation populaire.

On parlait récemment d'une découverte qui permettait de photographier la pensée d'un quelconqu'un. C'est étonnant de voir le dans de la tête de M. Pelletier, Goderre et Nantel au moment du vote sur la question navale.

L'Ébénement se scandalisait l'autre jour de la motion Mondou dont le seul effet, disait-il, devait être d'augmenter nos compatriotes anglais. Que pense-t-il de son propre raisonnement dont le Globe se scandalise à son tour et qu'il dénonce à ses lecteurs anglais? D'après la tradition un prisonnier parlementaire a le droit d'inviter douze convives à dîner avec lui chaque jour.

payer la barrière, combien de temps faudrait-il pour épuiser la liste?

M. Caron, ministre de la voirie provinciale, a-t-il trop d'occupations pour nous dire si la lettre de menace qu'on lui attribue est authentique ou non?

La presse d'Ontario fait campagne contre le dépeçage de gâteaux et de costumes de Cour auquel l'ouverture de la législature d'Ontario a donné lieu. Pourquoi? Un pays qui sauve l'Empire et assure la paix du monde n'a-t-il pas quelque raison d'afficher sa vanité?

Le journal qu'on achète le plus, le journal le plus épais, le journal le mieux renseigné, le grand journal des Canadiens-français, le seul journal d'Amérique qui ait un contrat avec un prince, publiant les portraits du président passé et du président actuel de la France, en médaillon sur un vaste édifice que l'on désignait comme la résidence officielle du chef de la République: "le grand Palais des Champs Élysées."

Or le grand Palais des Champs Élysées, c'est un édifice qui reçoit bien parfois le Président, lorsqu'il va par exemple, présider une exposition de quelque importance, mais ce n'est pas là que loge le chef de l'État. L'erreur est cependant excusable, attendu que lorsque le prince de la Presse fit son tour du monde, le grand Palais des Champs Élysées n'existait pas.

BILLET DU SOIR

RECONSTITUTION.

Une vieille demoiselle confiante et propre se présentait l'autre jour au Rockefeller Institute, à New-York. Introduite dans le cabinet directorial, elle dit au docteur Swift: "Je connais toutes les merveilles que vous accomplissez... Et je voudrais me faire poser une cervelle neuve."

Le directeur appela aussitôt des gardes d'une maison de santé voisine, qui vinrent cueillir la vieille demoiselle.

Voilà où conduit la foi illimitée en la science.

Mais cette aventure pourrait aussi bien être le dénouement d'un conte écrit "pour faire enrager les gens graves."

Essayons un peu de reconstituer l'histoire de la vieille demoiselle. En somme, ce qui la perd aujourd'hui, c'est un excès de franchise. Beaucoup de gens que vous connaissez, et qui éprouvent le même besoin que la vieille demoiselle, ne l'avouent à personne, ne se l'avouent même pas; alors, on les laisse bien tranquilles. Du fait qu'ils ne réclament pas une cervelle neuve on infère que la leur est encore bonne. Leur discrétion, ou leur hypocrisie, les sauve.

Sa franchise perd donc la vieille demoiselle. Quand elle était jeune — elle a eu vingt ans comme vous et moi... (Atr connu): Nous avons tous eu vingt ans. — Jeune, elle connut sans doute des prétendants; mais sa franchise les indisposait si bien qu'ils abdiquèrent les uns après les autres. Son incompréhension à mentir lui rendit insupportable dans tous les salons où l'on cause. Elle travailla. Son inhabileté à feindre lui attira la malveillance de ses compagnes de bureau et lui rendit, à la pension, la vie impossible. Elle se cloaquerna dans une chambre et entreprit des ouvrages de couture. Mais elle avait une façon tellement précise d'apprécier la taille de ses clientes qu'elle n'en revint plus une. Ultime espoir, elle se rabattit sur les fonctions de demoiselle de compagnie. Agréée dans une bonne maison, elle sut déplaire, grâce à son insupportable franchise, dès le premier jour.

Et, chassée de partout, débâchée, défranchie, devenue vieille demoiselle, elle fit sur sa vie un clairvoyant retour. Pourquoi échouait-elle partout où les autres réussissaient? Parce qu'elle avait une façon différente de voir gens et choses. Son cerveau n'était donc pas fait comme celui des autres... A propos, elle se rappela sans doute que, tout récemment, au Rockefeller Institute, on prétendait avoir installé sous un crâne d'homme une cervelle de chien. Elle y courut, fit allusion à cette remarquable opération, et se commanda un cerveau, comme un autre eût fait au restaurant. Le docteur Swift, en proie à une inexplicable distraction, ne comprit pas. Et il la fit interner.

Dans la maison de santé où elle habitera désormais, son insupportable franchise ne l'empêchera peut-être pas de vivre en repos. Elle pourra même y goûter quelque bonheur si elle sait se rendre compte de son utilité sociale. Les personnes de son espèce sont indispensables au bon renom de la société, parce qu'elles perpétuent les asiles d'aliénés, et que les asiles d'aliénés — assurait Alphonse Karr — ont été créés afin de faire croire que ceux que l'on n'y enferme pas sont des gens d'esprit.

Léon LORRAIN.

Mgr LEGAL

La nomination de Monseigneur Legal, évêque de Saint-Albert, à l'archevêché d'Edmonton, implique la création d'une nouvelle province ecclésiastique dans l'Ouest.

La province de Saint-Boniface comprendra Saint-Boniface, Regina, Prince-Albert et le vicariat apostolique du Koochin.

Le nouvel archevêque d'Edmonton aura juridiction sur le nouveau diocèse de Calgary (dont le titulaire n'est pas encore nommé) et sur le vicariat apostolique de Mackenzie. On sait que Saint-Albert est aux portes d'Edmonton; Monseigneur Legal transportera son siège dans cette dernière ville.

Le nouvel archevêque d'Edmonton est dans sa 64ième année, étant né près de Nantes, le 9 octobre 1849. Il habite le Canada depuis 1880. Il a été fait évêque de Pogia et coadjuteur de Monseigneur Grandin, évêque de Saint-Albert en 1887. A la mort de Monseigneur Grandin, survenue le 2 juin 1902, il devint évêque en titre de Saint-Albert.

Avant de se consacrer aux missions de l'Ouest, Monseigneur Legal s'était livré à l'enseignement dans un collège de France.

M. BRUNO NANTEL CONTRE M. BORDEN

L'IMPERIALISME, C'EST L'ENNEMI DU CANADA ET DE L'EMPIRE; "LE GOUVERNEMENT DES COLONIES, AVEC LEURS DREAD-NOUGHTS, AUTOUR DE L'ANGLETERRE, SERA UN DEFI POUR LES AUTRES NATIONS"; LA CONSTITUTION NE NOUS PERMET PAS DE "CRIER UN SERVICE NAVAL POUR LA DEFENSE DE L'ANGLETERRE"

"Et le malheur, c'est que la province de Québec a envoyé ici, à Ottawa... trop peu de vrai anti-imperialistes de ce côté-ci de la Chambre, pour faire échec aux imperialistes outrés." — "Nous tenons plus aux principes qu'à l'opportunisme"

AINSI PARLE M. NANTEL... LE 2 MARS 1910

M. Nantel commençant à justifier la politique ministérielle et sa propre volte-face sur la question navale, on ne lira pas sans intérêt ce qu'il disait à la Chambre des Communes, le 2 mars 1910. Les chiffres entre crochets indiquent la page du compte rendu des Débats, (version française), d'où sont extraites nos citations. La "proposition en amendement" dont parlait M. Nantel était celle de M. Borden.

Un fait assez piquant, c'est d'entendre sans cesse évoquer la mémoire de Cartier. En voilà un, vraiment, qui a gagné beaucoup à mourir pour faire dire du bien de lui. Cartier était un politique à vue longue. Il a doté son pays de grands chefs qui dureront. Mais, sous le rapport de la défense, — je défie les adversaires de me contredire — quand j'affirme que Cartier n'a jamais eu d'autre chose en vue dans sa législation militaire, que la défense du Canada, son pays, ses amours, [4796]

Pour moi, la défense nationale, c'est la défense du Canada. Je suis sujet britannique et j'en suis fier. Je suis Canadien et j'en suis doublement fier. Le Canada fait partie de l'Empire, mais dans l'Empire, chaque partie a son rôle spécialement assigné, et ce rôle, pour le Canada, c'est la défense du foyer, la défense de la patrie, pour la patrie et pour l'Empire, et la patrie pour moi, c'est le Canada. [4797]

Je voterai contre le projet de loi, parce qu'il comporte l'admission de l'imperialisme militaire, parce qu'il tend à en faire inscrire le principe dans nos statuts. Je voterai contre la proposition en amendement, parce qu'elle comporte le même principe, et que je n'admets pas que la circonstance présente soit un cas d'urgence. [4797]

Personnellement, je crois que la politique à suivre, pour le Canada est, pour longtemps encore, celle qui a été suivie depuis 1863, admette par les hommes d'Etat anglais et canadiens, tels que MM. Gladstone, Disraeli, Salisbury, Sandfield, Macdonald, Cartier, John A. Macdonald, Blake, Mackenzie King, jours de Chamberlain, et qui se résume à la défense du territoire, à la défense de l'Empire en territoire canadien, de manière à décharger entièrement de ce trouble et de ce souci la mère patrie. [4798]

Tant et aussi longtemps que les colonies n'auront pas voix au chapitre, dans le conseil de l'Empire, qui décide de la paix et de la guerre, tout système de faire participer les colonies à la défense générale et aux guerres de l'Empire ne saurait vivre et durer.

Ce quelque chose de vague, de facultatif, d'indéfini, que certaines colonies donnent aujourd'hui à la défense impériale, à la bonne franchise, dans des proportions plus ou moins générales et acceptées, et avec ostentation en certains cas de la part de quelques colonies, comme pour humilier les autres, pour moi, ne dit rien qui vaille, ne produira rien de durable, à moins qu'il n'engendre la friction, la rivalité, l'antagonisme, la haine, la dislocation et la rupture du lien entre les colonies et l'Empire. [4799]

Notre constitution de 1867, nous assigne notre lot, notre rôle dans l'Empire, détermine nos droits, nos pouvoirs et nos obligations. Ainsi, sur la question qui nous occupe, l'article 91, paragraphe 7, trace notre ligne de conduite — autorise le parlement du Canada à créer une milice et un service naval pour la défense du pays — comme le paragraphe 9 du même article autorise l'établissement d'un service postal pour le Canada.

En vertu de ces pouvoirs, pourrions-nous établir un service postal pour la Nouvelle-Zélande? Evidemment non. Pourrions-nous créer un service naval pour la défense de l'Australie? Pas davantage. Pourrions-nous créer un service naval pour la défense de l'Angleterre, lorsque notre constitution ne nous autorise de le faire que pour la défense du pays, du Canada? Je ne le crois pas. A moins que par fiction, l'on ne dise que la défense de l'Angleterre est la défense du Canada. Cette interprétation serait risquée et inacceptable.

Nous sommes partie de l'Empire, mais notre tâche, notre lot, notre rôle, dans des proportions plus ou moins générales et acceptées, et restreint au Canada, à la défense du Canada seulement. Nous n'avons que les pouvoirs qui nous sont délégués, et ces pouvoirs ne nous autorisent à légiférer que pour la défense du Canada.

L'acte de la milice de 1906 repose sur ces pouvoirs et ne saurait s'interpréter de d'après ces principes. Ainsi, dans l'article 2 de ce loi, paragraphe 1, le mot "emergency", qui veut dire guerre, invasion, insurrection réelle ou appréhendée, devra-t-il s'interpréter et signifier une guerre, une invasion, une insurrection réelle ou appréhendée, en dehors du territoire canadien, dans les Indes, par exemple? Je ne le crois pas.

Pour ce service naval, avons-nous plus de pouvoirs? Non, c'est le même texte de la constitution qui nous l'accorde. [4799-4800]

Mais en vérité l'imperialisme tel qu'on l'applique aujourd'hui, c'est l'union, la solidarité des colonies avec la Grande-Bretagne, pour le commerce, la défense et la guerre, sous le contrôle et la domination impériale, sans représentation en faveur des colonies de l'Angleterre, lorsque l'Empire qui décide de la paix et de la guerre, partant, c'est le militarisme qui produit le paupérisme, tel qu'il existe en Europe et spécialement en Angleterre, et le le répète, c'est l'ennemi du Canada.

C'est l'ennemi du Royaume-Uni et de l'Empire, parce qu'il finira par entraîner la perte des colonies.

La Grande-Bretagne, par son acte de 1776, six plus belles colonies d'Amérique, pour avoir voulu les taxes, "taxation without representation."

Quelle différence y a-t-il entre le fait de taxer les colonies pour le bénéfice de l'Empire? entre le fait, dis-je, de les taxer directement? et le fait de les contraindre elles-mêmes de se taxer, pour soutenir et maintenir des armements pour la défense de l'Empire et pour les guerres de l'Empire? La même chose, n'est-ce pas? — c'est-à-dire la taxe sous une forme plus polie, mais non moins impérative, ni moins ruineuse, ni moins hídieuse.

Ce principe est contraire à l'autonomie, que l'on agisse en les forçant virtuellement de donner de l'argent, des flottes ou de maintenir des bateaux de guerre, ça ne change pas la question. [4804-4805]

M. NANTEL: Il y a deux espèces d'imperialistes: les uns sont ouverts et déclarés, portent le front haut; ils agissent par conviction et méritent le respect. Les autres se masquent et se déguisent, ils agissent parce qu'ils se croient obligés, par esprit de conciliation, d'autres diraient par faiblesse; ils méritent la pitié pour ne pas dire davantage. [4808]

Mais je n'hésite pas à dire, que les plus dangereux de ces imperialistes sont les imperialistes masqués ou malgrés eux, parce que l'on n'est pas en garde contre eux, parce qu'ils cachent leur jeu, insinuent leur doctrine à petite dose, comme un satif poison.

Et le malheur, c'est que la province de Québec a envoyé ici, à Ottawa, trop de partisans de cette doctrine, imperialistes malgrés eux, imperialistes dissimulés, gens du juste milieu, qui agissent passivement sous le contrôle du grand chef; et, trop peu de vrais anti-imperialistes de ce côté-ci de la Chambre, pour faire échec aux imperialistes outrés. [4809]

L'imperialisme est l'ennemi et il pourrait faire à l'Angleterre plus de mal que de bien; il pourrait peut-être précipiter le prétendu péril allemand ou un autre analogue.

C'est et crier sans cesse, monseigneur l'Orateur, et sur tous les tons et partout: "A l'Angleterre la suprématie des mers! Il lui faut la suprématie des mers; il faut qu'elle l'ait et qu'elle la garde, c'est un droit! Il faut pour cela grouper toutes les colonies autour d'elle pour en tirer des flottes et des armées inattaquables." C'est pour moi une fausse tactique. Cela pourrait être bon à faire, mais il n'y a pas à propos de le crier si fort. Si l'on s'était contenté de garder la chose, j'entends la suprématie sur mer, de prendre sans bruit les moyens de la garder, sans le crier à tous les échos, c'eût été préférable. Cela pouvait être de nature à provoquer et à faire continuer cette course à la construction des Dreadnought entre deux nations puissantes et riches, qui pourraient devenir fatiguées pour les deux pays si l'un d'eux n'y mettait un frein par le fait de l'entente. Puis, à l'heure actuelle, si ces cris interminables, ces appels aux colonies cessaient, si l'on montrait plus de calme et de sang-froid, ça pourrait également la faire cesser. [4813-4814]

Le groupement des colonies avec leur Dreadnoughts autour de l'Angleterre sera un défi pour les autres nations.

Je crois que les imperialistes qui ont écrit ou dit une foule de choses, sans compter leurs appels aux colonies, choses propres à faire croire qu'il existe en Angleterre un état de faiblesse qui n'a d'existence que dans leur propre imagination, ont rendu un fort mauvais service à la mère patrie. Il n'y a rien de tel que les amis indiscrets pour nuire à un pays et à une cause. [4814]

M. WILSON: Est-ce que l'honorable député de Terrebonne entend suivre le chef de l'opposition (M. Borden) aux prochaines élections? M. NANTEL: Je dirai à l'honorable député de Laval que de ce côté-ci de la Chambre nous nous souvenons le droit de différer de nos chefs. Nous avons des opinions à nous. Nous tenons plus aux principes qu'à l'opportunisme. [4831]

Le Veilleur.

DANS LES BALKANS

La Turquie songerait à céder l'île de Rhodes à l'Italie pour la somme de \$10,000,000

Une information de source turque dit que 10,000 alliés ont été mis hors de combat à la prise de Bardanjolt

L'IDEOLOGUE ENVER BEY

PERTES DES ALLIES (Service particulier)

Londres, 19 — On n'a pas de nouvelles du siège de la guerre, les dépêches officielles des quartiers généraux turcs disent que la situation n'a pas changé.

On ne sait rien d'Enver Bey. Des dépêches d'Athènes et de Constantinople donnent cours à la rumeur que la Porte est en train de négocier la cession de Rhodes à l'Italie pour une somme de \$10,000,000.

Londres, 19 — Une dépêche de Cettigné au "Times" dit: "Les alliés ont subi des pertes considérables dans le combat qui s'est terminé par la prise de Bardanjolt. Les Monténégrins ont eu 5,000 tués et blessés. Les Serbes ont perdu 5,000 à Berdica.

"Scutari a pu résister à une attaque de 50,000" les alliés étaient paralysés par le manque de grosse artillerie."

LA BOURSE FLECHIT

Saint-Petersbourg, 19 — La tension des relations entre la Bulgarie et la Roumanie a eu sa répercussion à la Bourse.

Depuis dans les milieux officiels on se montre optimiste et l'on croit que la Bulgarie et la Roumanie pourront s'entendre dans une conférence où la Russie et l'Italie seront probablement prises comme arbitres. Ceci simplifierait le temps l'occupation du territoire bulgare par les Roumains.

ENVER BEY

Londres, 19 — Tout va de mal en pis pour les Turcs.

L'expédition d'Enver bey, destinée à débarquer une force importante sur la côte nord de la mer de Marmora, s'est terminée par un échec ridicule. Enver bey a de peu échappé à la mort, fuyant dans une petite embarcation non pontée. Ses hommes découragés, sont maintenant entassés, trempés et affamés, dans les rues de Gallipoli, à ciel ouvert, par le temps le plus exécrable, toutes les maisons étant remplies de blessés.

On dit qu'on rembarquerait ses hommes pour leur faire traverser les Dardanelles car on annonce que les Grecs ont débarqué près de la baie de Besika, dans l'intention de prendre par derrière les forts de la côte asiatique des Dardanelles. Un correspondant du "Daily News" dit que si ce mouvement est tenté il se produira inévitablement des accidents car les bateaux de transport qui sont en mauvais état, seraient surchargés et parce que la tempête fait rage en ce moment.

L'armada d'Enver bey était celle

Lacordaire (1)

PAR M. HENRI D'ARLES

M. Henri d'Arles, le prêtre-littérateur canadien bien connu, a publié assez récemment un beau livre. Beau, parce que le sujet est noble, imposant et sympathique: "Lacordaire, l'orateur et le moine"; beau, parce qu'il rappelle une grande figure ou mieux encore une âme sublimée; beau, enfin, parce que l'écrivain a laissé parler son cœur dans chaque page de son oeuvre. Celle-ci n'est pas longue: une centaine de feuillets; mais ce sont des feuillets qui sentent bon.

L'oeuvre de M. Henri d'Arles n'est, pour ainsi dire, qu'une conférence, corrigée, augmentée, qu'il fit à Washington, conférence qui ne manqua pas de créer une profonde impression. Elle est dédiée à M. Henri Martin, alors secrétaire de la légation suisse dans la capitale des Etats-Unis, et, récemment nommé consul général de son pays à Montréal.

On a beaucoup écrit sur Lacordaire et il semblait jusqu'ici que ses biographies eussent épuisé le sujet. M. Henri d'Arles prouve le contraire. A cause de la faculté qu'il eut de puiser à pleines mains dans les bibliothèques dominicaines, il montre son héros sous des traits nouveaux, met en relief certains côtés négligés par le R. P. Choarné, M. Foisset, et les autres. L'oeuvre de M. d'Arles est précieuse par sa documentation; elle l'est par ses nombreuses notes.

Il n'y a pas que cela. Le style d'Henri d'Arles est très pur. Il est captivant. Nous nous contenterons de quelques citations pour le prouver. Les parents et les amis de Lacordaire avaient dit qu'il ne ferait jamais un prédicateur. Voyez comment Henri d'Arles répond à cette fautive prédiction:

"En effet, Lacordaire ne fera jamais un prédicateur au sens ordinaire et traditionnel du mot. Il ne sera jamais à l'aise dans ce moule du sermon tel que le grand siècle l'avait inventé et légué à l'avenir, dans ce genre froid et compassé où tout est combiné selon une méthode rigoureuse, où il semble que tout soit prévu, où le cœur ne peut avoir que le mouvement qu'on lui a déterminé à l'avance, et où par conséquent n'a pas été réservée la plus petite place pour ces illuminations soudaines, et comme ces jaillissements de pensée, ces frissons d'émotion, qui peuvent venir d'un contact avec un auditoire réel. Ce mode-là ne pouvait s'harmoniser avec son tempérament. Lacordaire ne sera jamais un prédicateur à cette manière antique, parce qu'il devait et pouvait être mieux que cela. Il brisera le cadre rigide de la rhétorique ancienne, et s'en construira un plus large et plus flottant dans lequel il coulera l'essence de sa méditation sur tel point de dogme ou de morale, y laissant exprès des vides et des lacunes qui se rempliront d'eux-mêmes dans le feu de l'action oratoire, sous l'influence des yeux fixés sur celui qui parle, grâce à ces mille intuitions que la réflexion solitaire n'a pu inspirer, mais qui se forment, se précisent au moment où le verbe intérieur se crée vraiment et devient lumière et vie."

Comme on peut le constater, ces quelques lignes peignent bien l'illustre orateur dominicain.

Lisons ce que M. d'Arles dit du Moine.

"Le disciple s'essaye maintenant à reproduire en lui la ressemblance de ce modèle supérieur. D'autant plus fidèlement qu'il est lui-même chef d'Ordre et qu'il devine toute la portée qu'auront ses propres exemples. Ainsi son idéal de cellule ne renferme que les objets indispensables: une planche de pin pour le court repos de la nuit, un gros bureau de travail, quelques livres, un crucifix, une image de la Vierge et de saint Dominique. Le seul luxe qu'il se permette est la propreté la plus absolue. Son sacro-sainte robe de laine est toujours immaculée. Pas un grain de poussière, nul part. Il n'aurait pu méditer ni écrire s'il n'eût seulement aperçu l'ombre. Sur ce chapitre il est intraitable. Il préche aux novices, la propreté comme une demi-virtu."

Au couvent, il est le premier rendu à tous les exercices de communauté: lever de nuit pour matines, méditation, office choral, etc. Fût-il occupé à préparer telle de ces conférences, qu'il rentrait dans Paris et la France, quand la cloche sonne, il va là où elle l'appelle, comme le plus humble des religieux. Quels que soient ses soucis d'homme d'action, il fait la part de plus en plus large à la vie intérieure. Plus le foyer en sera intense, et plus il s'attachera à accomplir vite et fructueusement les oeuvres du dehors. Et en vérité il trouve du temps pour tout, et il fait chaque chose parfaitement."

M. d'Arles a su choisir les plus belles paroles de Lacordaire. Il en a émaillé son livre qui est en outre, — par le style sobre, la phrase élégante et châtiée, sans cesse d'être naturelle, — une oeuvre agréable à lire et même à relire, un document précieux à conserver.

Paul-G. OUMET.

(1) — A vendre chez l'auteur, à Manchester, New-Hampshire.

Excursions de Colons dans l'Ouest Canadien par le Grand-Tronc

Il se fera cette année encore des excursions dans l'Ouest Canadien par la route populaire du Grand-Tronc. On a pris des dispositions pour que des billets soient vendus tous les mardis, à partir du 4 mars jusqu'au 25 octobre. Ces billets seront valides jusqu'à la limite de deux mois, qui pourra être étendue à un ou deux autres mois pour les billets vendus aux mardis, mai, juin et juillet, sur paiement de \$5.00 par chaque mois. Arrêts permis à toutes les stations à Winnipeg et à l'Ouest.

Les agents du Grand-Tronc fournissent sur demande un petit feuillet indiquant les limites de temps et contenant tous les renseignements voulus. (r)

La Cour Suprême est en séance

LE PLUS HAUT TRIBUNAL DU DOMINION A COMMENCE SA SESSION D'HIVER. HIER, PLUSIEURS JUGEMENTS SONT PRONONCES.

Ottawa, 19. — La Cour Suprême a ouvert sa session d'hiver aujourd'hui, sous la présidence de Sir Charles Fitzpatrick. Tous les juges étaient présents.

Les jugements ont été rendus dans les appels suivants: Nova Scotia Car Works contre la Cité d'Halifax. Appel accordé avec frais; le juge en chef dissident.

Pickles & Smith contre China Mutual Insurance Co. Appel rejeté avec frais.

Canadian Pacific Railway Co. contre Carr. Appel rejeté. La Cour était également divisée sur la question d'un nouveau procès; pas de frais alloués.

Cité de Montréal contre Layton. Appel rejeté avec frais, la forme de l'ordre d'injonction modifiée.

Dumont contre Fraser. Appel accordé. Juges Davies et Anglin dissidents.

Boulier contre Stocks. Appel rejeté avec frais.

McPherson contre Mehring, cause West Lorne. Appel rejeté. Juges Davies et Brodeur dissidents.

Canada Foundry Company contre Canadian Breyrus Company, appel rejeté avec frais.

International Casualty Company contre Thomson, Appel rejeté avec frais. Juges Davies et Anglin dissidents.

En ce qui concerne la demande du cabinet des ministres au sujet des pêcheries, toutes les questions ont été répondues dans la négative. La motion à l'effet de rejeter l'appel dans la cause d'élection d'Edmonton a été ajournée jusqu'à l'audition de la plaidoirie sur les mérites de la cause.

Dans la cause de la Phoenix Land Company contre Bedard, M. Aimé Geoffroy, C.R., demanda le rejet de l'appel du fait qu'avant la demande d'appel la compagnie avait été dissoute en "sua facie" et qu'aucun curateur n'avait été nommé. M. Lamarche, C.R., défendit la motion qui fut ajournée jusqu'à l'audition des appels de Québec.

Dans la cause de l'élection de Maskinongé, M. Belcourt, C.R., représentant le demandeur, M. Massé, demanda de renvoyer l'appel. M. Vincent, C.R., plaida pour M. Bellemare, le député. L'appel fut rejeté avec frais.

Dans la cause de l'élection des Trois-Rivières, M. Bisillon, C.R., proposa le rejet de l'appel. M. Belcourt, C.R., fit remarquer à la Cour, que M. Bureau, le député, avait enregistré son abandon de la poursuite. Aucun avis de cet abandon n'ayant été donné au défendeur, M. Bisillon, C.R., demanda les frais comme dans le cas d'un rejet d'appel. Le jugement a été réservé.

Dans la cause de Denman contre Clover Bar Coal Company, M. W. L. Scott demanda le rejet de l'appel. M. Biggar s'y opposa. Le jugement a été réservé.

L'appel dans la cause criminelle de Frederick Graves, Alfred Graves et Harry Graves contre le Roi a été pris en considération. Les défendeurs sont accusés d'avoir tué un certain Kenneth Lea à Annapolis Royal, Nouvelle-Ecosse. Dans cette cause, les juges s'étaient également divisés, lors du procès de Nouvelle-Ecosse: trois partisans de la condamnation, les trois autres demandant un nouveau procès. M. Roscoe, C.R., était l'avocat des demandeurs; M. Newcombe, C.R., celui du procureur-général de Nouvelle-Ecosse. La Cour s'est ensuite ajournée à ce matin.

LE DR CARREL DECORE

Paris, 18. — Le Dr Alexis Carrel, de l'Institut Rockefeller de New-York, lauréat du prix Nobel pour ses découvertes médicales, a été décoré de la Légion d'Honneur, par un décret paru aujourd'hui à l'Officiel.

Le trust des incendiaires

LE PROCES DE L'UN DES INCULPES EST COMMENCE, EN COUR SUPREME.

New-York, 19. — Le juge Goff a commencé, en Cour Suprême hier, le premier des procès des hommes du fameux "trust des incendiaires". Robert J. Coburn, un agent d'assurance contre le feu, a comparu lors l'accusation de crime d'incendie au second degré.

Isidor Stein, connu sous le nom de "Izzy le peintre; un forçat de Sing-Sing, dont la confession au procureur du district et du grand jury fut suivie de plusieurs arrestations, a été le premier témoin de l'Etat contre Coburn. Il a raconté comment il allumait le feu aux édifices, afin de permettre aux membres du "trust" de retirer l'argent des assurances.

Le procès sera continué demain.

Les préparatifs pour la Saint-Patrice

La procession de la Saint-Patrice n'aura lieu, cette année, que le lendemain de la fête. Telle est la décision qu'ont prise hier soir les 35 délégués-représentants les sociétés catholiques irlandaises assemblées au presbytère de l'église Saint-Patrice.

A retour de la procession, au lieu d'une messe pontificale, il n'y aura qu'une bénédiction solennelle, précédée du sermon traditionnel. La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr Bruchési et l'allocution sera prononcée par le Rév. Père Valentine, de l'ordre des Pères de la Passion.

L'échevin Monahan a été élu à l'unanimité chef de la parade, qui défilera par les rues suivantes: Windsor, Saint-Jacques, au carré Victoria, Craig, Bleury, Sainte-Catherine, Dorchester, jusqu'à l'église Saint-Patrice.

AVIS

LA COMPAGNIE DU TELEPHONE BELL DU CANADA, LIMITEE

Par la présente donne avis qu'elle ne sera pas responsable de l'inefficacité de ses appareils au cas où quelques raccords y seraient appliqués autres que ceux fournis par la Compagnie.

LA COMPAGNIE DU TELEPHONE BELL DU CANADA, LIMITEE

Maintenant en Vente :

Billets du soir

(DEUXIEME SERIE)

d'ALBERT LOZEAU

¶ Un petit volume, sur papier mat, couverture en deux couleurs, contenant un choix des "Billets du soir" parus dans le DEVOIR.

¶ En vente au DEVOIR, chez l'auteur, 604 avenue Laval, et dans toutes les librairies.

Le volume 25c; franco 27c

Pour défendre la France contre l'ennemi

UN PROJET DE LOI COMPORTANT UNE DEPENSE DE \$115,000,000 EN TRAVAUX DE DEFENSE, SERA BIEN TOT PRESENTE A LA CHAMBRE FRANÇAISE.

Paris, 19. — Le gouvernement français est sur le point de dépenser \$115,000,000 de plus pour la défense du pays. Cette décision a été prise à la suite de celle de l'Allemagne qui veut porter à 850,000 le nombre de ses officiers et de ses soldats.

Le projet de loi du gouvernement allemand sera adopté par le Reichstag prochainement et le gouvernement français est bien décidé à ne pas se laisser devancer. Grâce aux efforts terribles de l'Allemagne son effectif, en temps de paix, a été porté à 720,000 hommes, chiffre qui ne devait être atteint qu'en 1915, d'après les prévisions. L'armée française compte actuellement 550,000 hommes.

Le projet de loi qu'on doit proposer à la Chambre française a été élaboré dans des conférences secrètes par le premier ministre, le ministre de la guerre, le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères.

On demandera au parlement de voter sans délai un budget supplémentaire de \$15,000,000 pour compléter avant la fin de l'année certaines réformes dans le matériel, etc.

Avant les vacances de Pâques on demandera au gouvernement de voter une nouvelle somme de plus de \$100,000,000 pour couvrir les frais d'exécution d'un programme militaire qui doit être terminé en même temps que celui de l'Allemagne.

Le programme comprend l'augmentation de l'effectif et du matériel des fortifications, le perfectionnement des munitions de l'artillerie, et pour augmenter le nombre des hommes sous les drapeaux on se propose de renvoyer dans leurs régiments des hommes qui sont actuellement dans les administrations et d'encourager autant que possible les engagements volontaires, particulièrement parmi les naturels de Tunisie, d'Algérie et de l'Afrique de l'Ouest. On parle même de remettre en vigueur le terme de trois ans de service.

Le gouvernement demandera aux deux chambres de voter ces réformes le plus vite possible et si l'une et l'autre hésitent, le gouvernement fera immédiatement de cette question une question de confiance.

Le rapporteur du budget, M. Chéron, a fait allusion hier aux armements qui se font en Allemagne, et a dit que la commission serait prête à consentir toutes les dépenses nécessaires, parce qu'il est sûr qu'il n'est pas un Français loyal qui ne se sente menacé quand il sait ce qui se passe de l'autre côté de la frontière. Cette déclaration a été reçue avec des applaudissements enthousiastes.

M. Briand dit que le programme a été adopté en principe, bien que certaines questions comme, par exemple, celle de la prolongation du temps de service restent encore à l'étude.

Le commerce de l'Ouest et le G. T. R.

On rapporte que le port de Prince Rupert, le terminus sur le Pacifique du chemin de fer Grand Tronc Pacifique, présente actuellement un coup d'oeil unique. Des myriades de haubans affluent au rivage et attirent nombre de visiteurs qui observent le mouvement de leurs masses argentées brillant et scintillant à la surface de l'eau. On emploie toutes sortes de moyens pour les sortir de l'eau, dans bien des cas, simplement pour s'amuser, car on remet aussitôt les poissons dans leur élément naturel.

Des garçons employés sur les navires ont plongé une corbeille à papiers en broche et l'ont retirée chargée de poissons, on a obtenu le même succès avec unseau ordinaire. Dans un cas les harangues parvinrent à retourner complètement un filet qu'il avait rempli. On dit qu'il arrive fréquemment que l'énorme masse de poissons qui fréquentent les rivages se soulève et secoue les petites barques et les bacs qui sont ancrés là. Cette affluence va durer encore environ un mois.

Trois circulaires officielles viennent d'être publiées avec l'autorisation de M. H. E. Whittenberger, surintendant général des lignes d'Ontario. La première, émise par M. W. R. Davidson, surintendant de la division de London, nomme M. L. I. Stone, assistant-ingénieur de cette division, avec quartiers généraux à London. La seconde émise par M. C. A. Stokes, surintendant des lignes terminales de Toronto, nomme M. H. A. Palmer assistant-ingénieur de ces lignes. La troisième, venant de M. J. H. Gordon, surintendant de la division de Hamilton, nomme M. James Boyd, assistant-ingénieur de cette division, avec quartiers généraux à Hamilton.

Le transport annuel de bois par le chemin de fer Grand Tronc Pacifique de Transcona, Man., à l'Est à Red-Cliff, Ont., bat son plein, et chaque train comprend un grand nombre de chars remplis pour Winnipeg, et dont le contenu est transporté en toute hâte dans les cours terminales pour les différentes compagnies de la ville. Un grand nombre d'hommes sont employés à l'audition des charnières des stations à l'est de Transcona. Ils expédient le bois en grosse quantité aux marchés de Winnipeg.

Le procès des bandits

LE PROCUREUR GENERAL DE LA REPUBLIQUE A COMMENCE SON REQUISITOIRE.

(Service particulier)
New-York, 19. — Un câblogramme de Paris dit: "La quatorzième journée du procès des bandits a été consacrée à l'audition des dernières dépositions. M. Fabre, procureur-général, a commencé son réquisitoire qu'il a fait sans rien qui en appelle aux sentiments du jury.

Les accusés l'ont écouté avec des sourires et des gestes de dérision.

Le nouveau président de la République française

M. BRIAND OFFRE LA DEMISSION DE SON MINISTERE A M. POINCARÉ.

Paris, 18 — Ce soir, le premier ministre Briand a officiellement présenté la démission de son cabinet au président Poincaré, mais celui-ci a demandé que le ministère actuel demeure en office.

Le président Poincaré a reçu des messages de félicitations des souverains du monde.

DETAILS SUR LA CEREMONIE D'HIER

Lorsque M. Fallières, à l'inauguration du nouveau président, hier, dit à M. Poincaré: "Je vous transmets les rênes de l'Etat," celui-ci devint très pâle et répondit d'une voix claire et solennelle: "Je me consacre au service de la République."

La cérémonie eut lieu au Palais de l'Elysée. Il n'y eut pas de sermon d'office ni de discours. M. Fallières ne prononça que quelques paroles courtoises et M. Poincaré répondit sans affectation.

Lorsque le président Poincaré, accompagné de ses deux prédécesseurs, Armand Fallières et Emile Loubet, quitta le palais, les nombreux spectateurs répandirent spontanément des milliers de fleurs sur la route que suivait le nouvel élu.

Au même moment, un aviateur passa dans sa machine à une grande hauteur et laissa tomber des fleurs, et cela jusqu'à l'hôtel de ville où un lunch avait été préparé par les conseillers de la ville, en l'honneur du nouveau président.

M. Poincaré y assista avec sa vieille mère et son épouse.

Sur la fin du banquet, les chœurs réunis de l'Opéra, de l'Opéra-Comique et de l'Académie de Musique entonnèrent la Marseillaise et autres hymnes patriotiques.

Gros incendie à Saint-Léonard

CINQ MAISONS SONT REDUITES EN CENDRES DANS CE VILLAGE DU COMTE DE NICOLET. — PERTES \$32,000.

Saint-Léonard, comté de Nicolet, 19. — Un incendie a détruit ici, hier, cinq maisons avec la plus grande partie de leur contenu.

Le feu a pris naissance dans le hangar de Mme Vve Vigneault et fut allumé par des cendres chaudes qui venaient d'y être déposées.

Il se communiqua ensuite aux maisons de MM. Wilfrid Daneault, Ph. Béliveau, marchand, de Mme Ed. Béliveau, de M. Uldéric Bergeron, occupée par le Dr Dupré.

Toutes les bornes-fontaines du village étaient gelées et les pompiers volontaires ne purent faire de travail efficace.

Quand on vit que le feu prenait des proportions alarmantes on téléphona à Saint-Hyacinthe pour avoir de l'aide. Les pompiers de cette ville accoururent aussitôt mais à leur arrivée on avait réussi à mettre le feu sous contrôle.

Les pertes sont élevées et réparties ainsi: Ph. Béliveau, marchand, \$15,000; N. Deneault, \$5,000; Mme Ed. Béliveau, \$2,000; Dr Dupré, \$3,000; Uldéric Bergeron, \$2,000.

En travaillant à combattre l'incendie, M. Arthur Bergeron s'est épuisé un pied.

L'incorporation des compagnies

Une question d'importance primordiale pour les compagnies incorporées sera plaidée cette semaine devant la Cour Suprême du Canada, à la demande du parlement fédéral.

En 1907, le gouvernement décidait de faire juger par le plus haut tribunal canadien quels sont les pouvoirs fédéraux et provinciaux en matière d'incorporation. Quelques provinces s'objectèrent en niant juridiction à la Cour Suprême. Au mois de mars dernier, le Conseil Privé décréta que notre tribunal suprême était compétent.

Voici les questions qu'il aura à trancher: L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord donne-t-il aux provinces l'autorité d'incorporer une compagnie qui veut faire des affaires à travers le Dominion; le gouvernement peut-il avoir contrôle sur les compagnies d'assurances qui font affaires dans les diverses provinces; la troisième s'occupe des droits de pêche.

Pneumonie

Comme toutes les Maladies de Poitrine, la Pneumonie exige un traitement prompt, mais énergique. Il faut soutenir le malade, tout en attaquant le mal dans sa racine, à l'aide du

SIROP MATHIEU

à base de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux EN VENTE PARTOUT: 35c LA BOUTEILLE

C'est dans l'heureuse association de ces remèdes fortifiants que le malade trouvera une guérison rapide. Il combattra efficacement l'état fébrile qui accompagne généralement les Maladies de Poitrine en recourant aux

POUDRES NERVINES de MATHIEU

exemptes de Morphine, de Chloral et autres Drogues dangereuses. Elles guérissent: Mal de Tête, Migraine, Névralgie, Fatigue Nerveuse.

EN VENTE PARTOUT 25c. LA BOITE DE 18 POUDRES

OIE J. L. MATHIEU, Propriétaire, Sherbrooke, P.Q.
L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE, Dépositaires en gros, MONTREAL.

L'Hôpital - Général

L'ANNEE 1912 SE SOLDE PAR UN DEFICIT DE \$34,371. — LA LIMITE D'AGE DES MEDECINS ET DES CHIRURGIENS SERA DE 62 ANS.

La 91e assemblée annuelle des administrateurs et gouverneurs de l'Hôpital Général a eu lieu hier. Dans le rapport du bureau d'administration, Sir Montagu Allan a fait remarquer l'augmentation du nombre des consultations et des cas traités dans les dispensaires pendant l'année dernière.

En 1912, trente-trois gouverneurs à vie de l'institution sont morts; trois ont péri dans le désastre du "Titanic."

Le rapport du secrétaire établit qu'en 1912 on a traité 4,575 malades, soit une augmentation de 329. On en a renvoyé 4,202 guéris ou améliorés et on en a perdu 368. Le coût moyen d'entretien par jour par malade est de \$2.12. Dans les dispensaires on a traité 16,440 et on a donné 71,731 consultations, soit 11,044 de plus qu'en 1911. Les voitures d'ambulance ont répondu à 2,397 appels.

Le trésorier a fait rapport qu'il y a un déficit de \$34,371. Le revenu a été de \$150,896 et la dépense a été de \$185,267.

Les deux nouveaux édifices, une fois terminés, représenteront une dépense d'environ \$872,000, dont \$709,384 ont été dépensés jusqu'à date. De cette somme, \$350,000 proviennent d'une hypothèque donnée au Crédit Foncier, \$212,000, du Charles Alexander Memorial Fund et la balance vient de fonds de réserve.

Il a été décidé qu'à partir de cette année la limite d'âge pour les médecins et chirurgiens sera de 62 ans.

Le bureau de direction a été réélu et l'on a nommé soixante-cinq nouveaux gouverneurs à vie.

Les suffragettes de l'Ouest veulent des homesteads

Ottawa, 19. — L'hon. Dr Roche, ministre de l'Intérieur, reçoit tous les jours nombre de lettres venant d'organisations de suffragettes de l'Ouest demandant que le gouvernement leur accorde, tout comme aux hommes, des homesteads. Il est douteux cependant que le gouvernement, vu la somme d'ouvrage de cette session, fasse quelque chose dans ce sens cette année.

La pension de la police

Les membres de l'Association de Bienfaisance de la Police déclarent que l'institution par la Ville d'un fonds de pension municipal n'empêchera pas le leur d'exister. Cette société est très florissante, mais elle touche six pour cent des salaires des agents ainsi que toutes les retenues et les amendes.

LA VIE SPORTIVE

Canadien - Québec

(De notre correspondant)
 Québec, 19 — La direction du club de hockey "Québec" a décidé, hier soir, d'opposer au Canadien, ce soir, l'équipe qui a vaincu le Tecumseh samedi dernier. Marks sera encore incapable de jouer et sa position sera remplie par Crawford, qui a fait sensation comme ailier contre les Indiens. L'équipe des champions sera composée comme suit : Buts, Moran ; Point, Munnery ; Couvert, Hall ; Centre, Malone ; Aile droite, Crawford ; Aile gauche, Smith. La joute Canadien-Québec sera l'une des plus sensationnelles de la saison ; c'est celle qui provoque le plus vif intérêt et si l'on en juge par la course aux billets qui a eu lieu depuis que la vente est commencée, l'assistance brisera tous les records. La plupart des billets ont été vendus et depuis hier, il est impossible de s'en procurer.

Dans la classe "B"

Voici les résultats des parties jouées, hier soir, dans les séries de la classe "B" :

Waverley		
Kemp	145	165
Hoskins	133	143
Hudson	96	150
Story	151	160
Mallette	136	182
Moyenne d'équipe, 423.	664	800
M. A. A. Stars		
Darling	164	128
Gough	170	195
Benson	155	152
Campbell	190	182
Anderson	153	171
Moyenne d'équipe, 497.2	832	828
Beaver		
Wainwright	134	208
Snow	155	182
Crocker	144	125
McCallum	155	142
Sharp	143	131
Moyenne d'équipe, 452.2	731	788
Colonial Rouge		
Boudrette	144	155
Stéphens	118	157
Chapman	125	137
Chouinard	153	123
Perkins	176	186
Moyenne d'équipe, 455.4	717	758
Strachan		
Kelly	130	181
Brown	180	179
Roid	150	165
Morrison	210	191
Publ.	180	172
Moyenne d'équipe, 508.	850	888

Dans la N. H. A.

LES JOUTES DE CE SOIR
 Canadien vs Québec, à Québec.
 Ottawa vs Wanderer, à l'Arena.
 Toronto vs Tecumseh, à Toronto.
 LES ARBITRES
 A Québec — Russell Bowie et Dave Powers.
 A Montréal — Chubby Power et J. F. Brennan.
 A Toronto — Dr W. G. Wood et Eddie Allan.
 COMPOSITION DES EQUIPES
 Canadien Québec
 Vézina Buts Moran
 Laviolette Points Hall
 Lalonde Couverts Munnery
 Poirer Ailiers Crawford
 Smith Centres Malone
 Berlinguette Ailiers Smith
 Wanderer Ottawa
 Boyce Buts Benedict
 Ross Points Shore
 S. Cleghorn Couverts Merrill
 O. Cleghorn Ailiers Ronan
 Hyland Centres Barragh
 Rowers Ailiers Westrick
 Toronto Tecumseh
 Holmes Buts Nicholson
 Marshall Points H. McNamara
 Cameron Couverts G. McNamara
 Neighbor Ailiers Throop
 Wilson Centres Smith
 Davidson Ailiers Vair

Les Quilles

Parties de détails dans la ligue Canadienne jouées hier soir aux allées de Mercier et Labadie :

St-Martin	211	166	180	557
Madgie	126	169	191	486
Brunet	127	197	179	503
Bougie	159	175	160	504
Laroche	204	184	204	572
Bonhomme	150	134	137	421
Moyenne	987	1005	1051	3043
ALCAZAR				
Marion	135	178	192	505
St-Louis	180	192	151	523
Villeneuve	148	186	158	492
Castonguay	178	171	158	507
Jeanotte	151	150	172	473
Vachon	208	143	161	512
Moyenne	1000	1020	992	3012
CANADIEN				
Bolduc	177	150	160	487
Montesano	187	150	137	474
Provost	157	147	157	461
Chaput	153	184	181	524
Jeunier	176	145	120	441
Macé	154	149	159	462
Moyenne	1010	925	914	2849

Grandes courses à Lachine

Des courses au trot et à l'amble auront lieu à Lachine, sur la glace, en face de l'hôtel Corona & Prince of Wales, mercredi, le 19 février 1913.

Programme: Match entre les chevaux suivants:
 Billy Standard, à J. Lecavalier.
 Dowe, à L. Lachapelle.
 Almont, à Lésperance.
 Enjeu, \$300.00.
 Classe 2:22 trot et amble, bourse \$50.00.

Une activité extraordinaire anime la section de lutte et boxe sous la vigoureuse impulsion de ses officiers et l'encouragement que lui prodigent tous les membres en se pressant en nombre tous les vendredis soirs dans le vaste gymnase du nouveau local de l'Association à 510 Mont-Royal Est, pour donner avec entrain des applaudissements bien mérités aux scientifiques passés d'un Paulet, aux formidables moutinets d'un Cyr ou aux rapides évolutions sur le tapis de lutte des Bolamens, des Vacher, des Poitras, etc.

La soirée de vendredi, le 21 février prochain comportera un programme d'attractions variées de tout premier ordre de nature à intéresser au plus haut point tous les assistants par le déploiement de force physique et d'adresse que leur mettront sous les yeux les champions des diverses classes aux prises.

Mérite mention spéciale — Pour tous ceux qui ont vu M. B. Cyr à l'œuvre vendredi dernier il est un fait incontesté et incontestable qu'il est bien l'homme le plus capable à son poids (115 lbs) qui soit. Possédant à un très haut degré les qualités indispensables requises d'un boxeur mérité, force, adresse, sang-froid et confiance en lui-même (avis aux amateurs) nous lui opposeront M. Russell, plus pesant, de qui nous avons pu, il y a quelques semaines, apprécier le beau jeu et la garde savante.

PROGRAMME
 Russell vs Cyr.
 Paulet vs Un inconnu de qui on dit beaucoup de bien.
 Frais vs Lapointe.
 Larin vs de Vaux.
 Lutte
 Guyot vs Bran (le prodige Belge).
 Meunier vs Boismenu.
 Vacher vs Montferand.
 Poitras vs Fortier.

Il est rumored dans les cercles bien informés que nous aurons en sus du programme ci-haut un véritable régal sportif dans la forme d'une démonstration d'escrime faite par un professeur de renom et son élève.

Les membres travailleurs se déclarent enchantés de la méthode ; il est certain que les progrès seront rapides, tant au point de vue du développement des élèves qu'à celui du club.

Les leçons régulières ont lieu tous les mardis et vendredis, à 8-14, mais le gymnase est ouvert aux membres tous les jours, ainsi que la salle des douches.

En avant, les inscriptions.
 Les aspirants membres sont conviés à une leçon d'essai.

L'Association Athlétique de la Police de Montréal
 L'Association Athlétique Amateur de la Police de Montréal a tenu son assemblée mensuelle, hier soir, sous la présidence de son président, M. J. E. Hébert, assistant surintendant de la police municipale.

Plusieurs questions d'ordre interne concernant la société ont été discutées. Entre autres choses, il a été décidé de choisir le 24 juillet pour tenir le tournoi annuel que donne l'Association Athlétique Amateur de la Police de Montréal.

Ce tournoi se tiendra comme par le passé sur le terrain de la M.A.A.A.

Le Boucanier
 Tous les membres sont priés de se rendre à 7 hrs 30 précises à l'arsenal du 65^e Régiment, avenue des Pins, pour prendre part au Union Tramp. Par ordre, Le Comité.

Sortie générale des raquetteurs

La grande parade des raquetteurs aura lieu ce soir. Le départ aura lieu de l'arsenal du 65^e Régiment, pour se rendre au Cercle Paroissial. Tous les club sont priés de s'y rendre au grand complet.
 Par ordre,
 ED. GERNAEY,
 Président de l'Union Locale.

Ligue de hockey des Quincailliers

Les amateurs du jeu de hockey qui s'étaient rendus en grand nombre au patinoir Victoria hier soir, ont été témoins de trois joutes très intéressantes.

Les clubs Frothingham et Workman, Jos. Walker et Canadian Fairbanks triomphèrent de leurs adversaires, les Lewis Bros, Starke-Seybold et Thos. Robertson.
 Les équipes s'alignèrent comme suit :

PREMIERE PARTIE		
Lewis (1)	Proth. & Work. (2)	
Miller	Buts	Hickey
Chinle	Points	Leblanc
Lésperance	Couverts	Brown
Charron	Avants	Rowlands
Byrne	"	Clément
Rangers	"	Berthiaume
Marchand	"	Warren
DEUXIEME PARTIE		
Jas. Walker (7)	Starke (2)	
Rodgerson	Buts	Moore
Hadley	Points	Miller
Dufresne	Couverts	Leclaire
Morin	Avants	Dery
Polloch	"	DeGrandpré
Thompson	"	Deguin
TROISIEME PARTIE		
Can.	Thos.	
Fairbanks (5)	Robertson (1)	
Dismurdy	Buts	Fogarty
Mosely	Points	Nicol
McMullen	Couverts	Walsh
Bennett	Avants	Bérubé
Lévesque	"	Turner
Hyland	"	Cree
"	"	DeGrandpré

Viger A. A. A.

Dimanche dernier, après la réunion mensuelle des membres de l'association Viger, le tournoi de pool, sous la présidence du Gérant Général, J. A. Payette, s'est continué devant une assistance nombreuse de membres et d'intéressés, accourus pour être témoins de la capacité des joueurs de pool et en même temps pour pouvoir juger par eux-mêmes les équipes qui sont en état de pouvoir représenter l'association dans les tournois qui pourront s'organiser.

Le Billygan, dont Monsieur P. Mayers est le capitaine, a défait l'équipe du capitaine Michaud, le Viger, par 3 à 25, après une lutte des plus contestées. Le capitaine Michaud est à faire pratiquer sa équipe, et il nous promet pour la prochaine rencontre une victoire sans précédent.

Dimanche prochain, le Viger avec le Lafontaine.

Trot et amble au Bout de l'île

DES GRANDES COURSES SERONT DISPUTÉES DEMAIN APRES-MIDI. — TROIS CLASSES AU PROGRAMME.

Des courses au trot et à l'amble auront lieu au Bout de l'île, jeudi, le 20 février 1913.

Bourse de \$40.00, course nommée : "Pour les chevaux de St-Léonard de Port Maurice".
 Bourse de \$50.00, course de cinq milles.
 Match pour un enjeu de \$100 entre deux chevaux bien connus.

A l'occasion de la mi-carême, il y aura des courses, jeudi, 27 février. Conditions: Les règlements de la N.T.A. avec exception gouverneront ; 4 entrées, 3 trotteurs, pour chaque course. Honoraires d'entrée, 5 p. c. et 5 p. c. additionnel aux gagnants. Pour les divisions de 20, 25, 15 et 10, l'organisation se réserve le droit de changer le programme, et elle ne sera responsable d'aucun accident ; 5 secondes allouées aux trotteurs. Première course, à 1 heure précise.

Les entrées devront être faites à l'hôtel Bureau, jeudi, le 20 février, à midi.
 J.-Bte LAHAISE,
 Président.
 J. B. BUREAU,
 Secrétaire.
 Tél. Bell à l'hôtel.

Les dates sont choisies

LA VILLE DE MONTREAL SERA BIEN REPRESENTEE AU TOUROI DE TOLEDO. — NOS CANADIENS JOUERONT LRS 7 ET 8 MARS.

Les amateurs de quilles ne parlent que du grand tournoi qui aura lieu à Toledo le mois prochain. La ville de Montréal sera bien représentée, car les équipes qui se sont inscrites sont composées des meilleurs joueurs de la métropole canadienne.

Nos représentants joueront aux dates suivantes :
 VENDREDI, 7 Mars, à 8.45 p.m.
 M.A.A.A. vs O'Leary, de Chicago.
 La Presse vs Floss Palace, de Buffalo.
 Jean Dubuc vs Bruicks, de Chicago
 SAMEDI, 8 Mars, à 9.20 a.m.
 R. C. Bach et J. Sutherland.
 Jos. Nelson et Jos. Cartarinch.
 W. Grose et J. E. Walsh.
 O. E. Perry et J. A. Holmgren.
 O. A. Jarvis et J. M. Anderson.
 N. Labelle et R. Lamoureux.
 A. Blondeau et Ed. Pelletier.
 F. H. Gardner et A. G. R. Darling.
 SAMEDI, 8 Mars, à 2.20 p.m.
 E. Meunier.
 Samedi, 8 Mars, 3.30 p.m.
 R. C. Bach, J. Sutherland, J. Cartarinch, J. Nelson, J. A. Holmgren, J. E. Walsh, J. H. Webb, E. E. Perry, O. A. Jarvis.
 SAMEDI, 8 Mars, à 4.05 p.m.
 N. Labelle, R. Lamoureux, A. Blondeau, E. Pelletier, A. G. R. Darling, F. H. Gardner.

Le Cairo, 19. — J. P. Morgan est toujours retenu dans sa chambre, dans un hôtel de cette ville. Il a demandé qu'on contredise les nouvelles allemandes qu'un donnes de sa santé dans un but financier, dit-il. Il souffre d'indigestion et de surmenage.

La maladie de Morgan

Le bureau municipal de placement gratuit a repris son activité ordinaire. M. Aza Filiatrault, le nouveau gérant, est entré en fonctions, et il a pris immédiatement en mains, tous les services. Un grand nombre d'ouvriers, en quête d'emploi, se présentent, chaque jour, à ce bureau. Malheureusement, l'ouvrage est rare. Toutefois, un certain nombre de patrons, surtout de la campagne, qui ont l'habitude de prendre leurs ouvriers dans ce bureau, ont fait savoir qu'au commencement du printemps, ils comptent sur le bureau municipal, pour trouver les ouvriers qu'il leur faut. On sait que la spécialité du bureau municipal est de procurer principalement des journaliers, jardiniers et des ouvriers pour l'agriculture.

Le bureau de placement municipal est toujours situé sur la rue Craig. Mais, il sera transporté, plus tard, dans l'édifice Meurling, sur la rue St-Louis, quand celui-ci sera définitivement aménagé.

REUNIONS POUR CE SOIR, 3EME MERCREDI DU MOIS :
 Au Temple du Travail —
 Union des cigariers.
 Conseil de district des charpentiers-menuisiers.
 Union des poseurs de tuyaux.
 Union des tailleurs canadiens.
 Union des peintres.
 Union des manœuvres.
 A la salle Dionne —
 Union des tailleurs en chaussures.
 A la salle des Artisans —
 Conseil central national des métiers et du travail.
 A la salle Coloniale —
 Union des électriciens.
 A la salle Wolfe —
 Union des forgerons et aides forgerons.
 A la salle Richmond —
 Union des mouleurs.
 A la salle Corona —
 Union des tailleurs de hardes en gros.
 A la salle des débardeurs —
 Union des charpentiers.
 A la salle Saint-Onge —
 Union des tailleurs de pierre.

Le prochain terme des assises criminelles s'ouvrira samedi, le premier mars. Il sera présidé par l'honorable Juge Lavergne.
 M. A. E. Corriveau, le greffier de la Couronne et de la Paix, a terminé, jusqu'à date, la préparation du rôle des prévenus, déjà assez volumineux, mais qui, d'ici au premier mars, comptera de nombreux noms.

RENVERSEE PAR UNE AUTO.
 Mlle Catherine Crely, de la rue Dorchester, a été renversée par un auto au moment où elle allait prendre le tramway de la rue Saint-Denis. L'auto, qui appartenait à M. Saint-Léon, était conduite par lui-même. La jeune fille a été transportée à l'hôpital Notre-Dame où elle souffre d'une fracture de la jambe gauche.

Les rencontres de la semaine

Les principaux assauts cette semaine, auront lieu samedi. Washington's Birthday et mettront aux prises Harlem Tommy Murphy et Ad Wolgast, Joe Rivers et Knockout Brown, Jack Britton et Young Erne, Baiting Nelson et Bay Woods et plusieurs autres.

Voici le programme :
 MERCREDI
 Jimmy Clabby vs Jack Dillon, Indianapolis.
 Kid Henry vs Jack Farrell, Albany.
 Grover Huges vs Paul Sikora, Windsor, Ont.
 Young Hugo Kelly vs Joe Greenwood, New-Bedford.
 Johnny Kilbane vs George Kirkwood, Phil Cross vs Harry Donahue, et Young Shugrue vs Jimmy Lore, New-York.

JEUDI
 Rudie Unholz vs Art Stewart, Gary, Ind.
 Harry Ramsey vs Jack Hanlan et Jack McCarron vs H. Kurtz, New-York.
 Tom Shea vs Bob Nelson, South New-Walt.

Joe Thomas de la Nouvelle-Orléans vs Frank Whitney, Atlanta.
 Kid Ashe vs John Daly, Cincinnati.

VENDREDI
 Gilbert Gallant vs J. Dohan, Lowell.
 Jimmy Quinlan vs Young Cotté, Biltford, Me.
 Clarence Ferris, vs W. Walters, St-Joseph.

SAMEDI
 Tommy Murphy vs Ad. Wolgast, Daly City, Calif.
 Joe Rivers vs K. O. Brown, Vernon, Calif.
 Jack Redmond vs A. Betenah, Cincinnati, K.
 Tony Caponi vs Bill Perkins, Hancock, Mich.
 Jack Britton vs Young Erne, Philadelphia.

Frank Hufnagle vs Young Criscoll, Jim Coffey vs Young Gradwell et Young Brown vs W. Schaeffer, Brooklyn.
 Bat Nelson vs Bay Woods, New-Bedford.

POOL.

Dimanche dernier, après la réunion mensuelle des membres de l'association Viger, le tournoi de pool, sous la présidence du Gérant Général, J. A. Payette, s'est continué devant une assistance nombreuse de membres et d'intéressés, accourus pour être témoins de la capacité des joueurs de pool et en même temps pour pouvoir juger par eux-mêmes les équipes qui sont en état de pouvoir représenter l'association dans les tournois qui pourront s'organiser.

Le Billygan, dont Monsieur P. Mayers est le capitaine, a défait l'équipe du capitaine Michaud, le Viger, par 3 à 25, après une lutte des plus contestées. Le capitaine Michaud est à faire pratiquer sa équipe, et il nous promet pour la prochaine rencontre une victoire sans précédent.

Le Saint-Jacques

Le club de raquetteurs Saint-Jacques prendra part à la sortie générale des raquetteurs ce soir. Le départ aura lieu des salles du club à 8 heures précises. Tous les membres sont priés d'être à leur poste.

DANS LE Monde Ouvrier

LA GREVE DES OUVRIERS EN CONFECTON S'ETEND A PHILADELPHIE.
 Philadelphie, 19. — Sous prétexte que les manufacturiers de cette ville exécutent des commandes données par des maisons de New-York, dont les employés sont en grève, la United Garment Workers Union a déclaré aujourd'hui une grève générale. D'après les chefs grévistes, 12,000 ouvriers auraient répondu à cet appel et 150 ateliers, situés pour la plupart dans le district habité par la colonie étrangère seraient fermés.

Trois sections sont représentées dans la grève: la section No 70, formée d'ouvriers en gilets, aurait 1,000 membres en grève; la section No 75, ouvriers en pantalons, 1,000 membres en grève; la section No 140, ouvriers en vestons, repasseurs, etc., environ 10,328 membres en grève.
 Frank P. Doyle, de Syracuse, membre du comité exécutif général de l'Union, est ici pour diriger la grève, et d'autres chefs du mouvement sont attendus d'ici à quelques jours. Quatre hommes ont été arrêtés aujourd'hui, alors qu'ils tentaient d'entraîner des non-unionistes à quitter le travail.

Frank P. Doyle, de Syracuse, membre du comité exécutif général de l'Union, est ici pour diriger la grève, et d'autres chefs du mouvement sont attendus d'ici à quelques jours. Quatre hommes ont été arrêtés aujourd'hui, alors qu'ils tentaient d'entraîner des non-unionistes à quitter le travail.

Une augmentation de salaires, de plus courtes journées, et une amélioration des conditions du travail, telles sont les demandes formulées ce soir par les chefs des grévistes.

Le Droit de l'Ouvrier.

On parle beaucoup, en ce moment, dans les cercles ouvriers de Montréal, du récent jugement qui vient de rendre le record de l'ouvrier. Il s'agit de décider si un patron a le droit de renvoyer de son service, et sans avis préalable, un ouvrier qui a été engagé à la semaine. La cause avait été introduite devant lui par M. Arthur Smith, un ouvrier tailleur d'habits, qui travaillait dans la maison H. Kellert & Sons, de Montréal. Sous le prétexte que l'on allait faire l'inventaire, les directeurs renvoyèrent, sans avis, une grande partie des ouvriers. L'union, voulant faire un "test case", chargea un de ses membres de poursuivre la compagnie, et de lui réclamer une semaine de salaire.

L'ouvrier a eu gain de cause. Le recorder déclara qu'en vertu de son contrat, le patron n'avait pas plus le droit de renvoyer son ouvrier, que l'ouvrier n'avait le droit de quitter le service sans avis préalable. En conséquence, il a condamné la compagnie à payer à l'ouvrier une semaine de salaire.

POUR PREVENIR LES GREVES.
 On vient de mettre à l'étude le projet d'une vaste fédération des ouvriers organisés appartenant aux métiers de la construction, à Montréal. Le but de cette nouvelle organisation ouvrière serait de resserrer les liens de solidarité, entre les divers corps de métiers, et d'assurer au mouvement ouvrier une plus grande harmonie que par le passé. Elle aurait surtout pour but d'empêcher les grèves partielles d'éclater. Ces grèves ont souvent provoqué un préjudice considérable à l'industrie, en paralysant tous les travaux, sur les chantiers, même celui des ouvriers qui ne sont pas impliqués dans la grève. Ainsi, on a vu plusieurs grèves partielles se déclarer les unes après les autres, et paralyser l'industrie, durant presque toute l'année. C'est cet inconvénient que la nouvelle organisation aurait à prévenir.

Ainsi, aucune organisation ne pourrait déclarer la grève elle-même. Mais, un conseil exécutif serait constitué, ayant seul tout pouvoir d'ordonner ou de terminer une grève, et aux termes qui lui paraîtraient satisfaisants, sans avoir besoin, comme par le passé, d'aller demander le vote des ouvriers intéressés. Environ quinze mille ouvriers feraient partie de cette organisation. Ce projet sera discuté au cours d'une assemblée spéciale de tous les officiers des unions de métiers, laquelle aura lieu au Temple du Travail, le dimanche, 3 mars prochain.

Funérailles de Mme Frs. de Sales Prévost

Ce matin, à Terrebonne, ont eu lieu les imposantes funérailles de Madame veuve François de Sales Prévost, dans l'église paroissiale, ayant seul tout pouvoir d'ordonner ou de terminer une grève, et aux termes qui lui paraîtraient satisfaisants, sans avoir besoin, comme par le passé, d'aller demander le vote des ouvriers intéressés. Environ quinze mille ouvriers feraient partie de cette organisation. Ce projet sera discuté au cours d'une assemblée spéciale de tous les officiers des unions de métiers, laquelle aura lieu au Temple du Travail, le dimanche, 3 mars prochain.

Conduisant le deuil: ses fils, MM. P. de S. Prévost, M. D. C. A. Prévost, M. D. H. Prévost, M. D. E. Prévost, pharmacien, et ses gendres: M. A. Marier, M. D. H. Masson, marchand, et A. Berthiaume, courtier. Un grand concours de citoyens venus de Montréal et d'ailleurs, assistaient au service; l'inhumation a été faite dans le caveau de l'église paroissiale où reposent déjà plusieurs membres de la famille Prévost.

Ce journal est imprimé, au No 714, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Bousquet, directeur-gérant.



Nouvelles Sportives

New-York, 19. — Une nouvelle ligue professionnelle de baseball a été organisée, avec le maire R. M. Cox, de Midtown, comme président. Elle sera connue sous le nom de ligue des Etats de New-York et du New-Jersey. Les six clubs suivants en feront partie : Paterson, N. J.; Long Island City, Poughkeepsie, Middleton, Newburg et Kingston, N. Y.

Chicago, 19. — Les gouverneurs de l'Association Américaine de Trot au trot de la difficulté à adopter les règlements pour la saison de 1913. Ils ont cherché, hier, à adopter un règlement défendant l'adoption de règlements locaux, mais ils n'ont pu réussir à faire adopter leurs vœux.

Le Bureaux Municipaux

Le bureau municipal de placement gratuit a repris son activité ordinaire. M. Aza Filiatrault, le nouveau gérant, est entré en fonctions, et il a pris immédiatement en mains, tous les services. Un grand nombre d'ouvriers, en quête d'emploi, se présentent, chaque jour, à ce bureau. Malheureusement, l'ouvrage est rare. Toutefois, un certain nombre de patrons, surtout de la campagne, qui ont l'habitude de prendre leurs ouvriers dans ce bureau, ont fait savoir qu'au commencement du printemps, ils comptent sur le bureau municipal, pour trouver les ouvriers qu'il leur faut. On sait que la spécialité du bureau municipal est de procurer principalement des journaliers, jardiniers et des ouvriers pour l'agriculture.

Le bureau de placement municipal est toujours situé sur la rue Craig. Mais, il sera transporté, plus tard, dans l'édifice Meurling, sur la rue St-Louis, quand celui-ci sera définitivement aménagé.

REUNIONS POUR CE SOIR, 3EME MERCREDI DU MOIS :
 Au Temple du Travail —
 Union des cigariers.
 Conseil de district des charpentiers-menuisiers.
 Union des poseurs de tuyaux.
 Union des tailleurs canadiens.
 Union des peintres.
 Union des manœuvres.
 A la salle Dionne —
 Union des tailleurs en chaussures.
 A la salle des Artisans —
 Conseil central national des métiers et du travail.
 A la salle Coloniale —
 Union des électriciens.
 A la salle Wolfe —
 Union des forgerons et aides forgerons.
 A la salle Richmond —
 Union des mouleurs.
 A la salle Corona —
 Union des tailleurs de hardes en gros.
 A la salle des débardeurs —
 Union des charpentiers.
 A la salle Saint-Onge —
 Union des tailleurs de pierre.

Faits - Montréal

NOUVEAUX PERMIS DE BUVETTES.
 Les commissaires des licences ont accordé les transferts suivants: Y. Mulcahy, 194 Saint-Antoine; à Nap. M. thieu, 357 Saint-Louis; Mme Marie-Louise Carrière, épouse de P. Bourgon à Emile Lefebvre, 120 Côte Saint-Paul.

Les commissaires se

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, géant.

Aujourd'hui maximum... 11. Même date l'an dernier... 30. Aujourd'hui minimum... 5. Même date l'an dernier... 20.

BAROMETRE

8 heures matin: 30.35; 11 heures matin: 30.30; midi: 30.28.

DEMAIN

BEAU ET FROID

ÉPHÉMÉRIDES

19 FEVRIER 1911

De nombreuses bagarres religieuses se produisent à Oporto, Portugal, à la sortie d'une réunion du Cercle Catholique.

L'abbé Beaudin donne une grande conférence à l'Association Professionnelle des Ouvrières de Manufactures.

Plusieurs représentants des conférences Saint-Vincent-de-Paul vont porter la croix chez les Sœurs des Pauvres.

Le feu cause \$25,000 de dommages dans le magasin d'épicerie Brosseau & Cie.

A LIRE

Aujourd'hui, en deuxième page, l'opinion des journaux sur la question navale.

Demain, l'analyse d'un volume très intéressant sur "Le Canada et la puissance navale", qui vient de paraître à Toronto et que nous recevons trop tard pour publication aujourd'hui.

Laval-McGill

Le Nationaliste publiera dimanche prochain une lettre de M. le docteur G. A. Lapierre, de Saint-Hyacinthe, ancien interne de l'Hôtel-Dieu, en réponse aux articles du Pays.

Mgr Scollard à Peterboro

(Service particulier)

North Bay, 19. — On dit ici que Mgr Scollard sera transféré à l'évêché de Peterboro, demeuré vacant depuis la mort de l'évêque O'Connor. Si la nouvelle est vraie, Mgr Scollard aura comme successeur ici M. l'abbé F. Fitzpatrick, curé d'Ennismore, diocèse de Peterboro.

Mgr Fallon et les écoles bilingues

(Service particulier)

Toronto, 19. — M. Gustavo Evaruel, député de Prescott, qui avait demandé au gouvernement la production de la correspondance échangée entre Mgr Fallon et le ministre de l'Instruction publique au sujet de la question des écoles bilingues, a obtenu l'assurance que le gouvernement produirait volontiers cette correspondance, mais qu'il lui est impossible de la faire parce qu'en réalité il n'y en a pas eu.

Prêteurs au coeur dur

Une dépêche de Londres annonce que l'emprunt de quinze millions de piastres de la Nouvelle-Zélande reste en partie sur les bras des courtiers.

La Nouvelle-Zélande est pourtant la colonie dont nous vantons le plus le développement politique à la défense de l'Empire!

Les prêteurs anglais ont le coeur dur...

M. W. Amyot

Une lettre d'Edmonton nous apprend que M. W. Amyot, avocat, autrefois de Québec, est entré récemment en société avec MM. Anderson, et Bagshaw pour la pratique du droit.

M. Amyot est le fils de feu M. le colonel Amyot, ancien député de Bellechasse à Ottawa.

Remise à demain

L'assemblée hebdomadaire du Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal qui a lieu généralement tous les mercredis après-midi, est remise à demain, à 4 hrs. 30.

Les oeufs chinois

La fameuse question des oeufs chinois qui occupa l'attention publique pendant si longtemps, vient de passer par une dernière phase. On se rappelle que ces oeufs avaient été saisis chez M. Layton, comme n'étant pas bons à servir dans la préparation des aliments. La ville avait perdu en cour Supérieure à Montréal, en cour du Banc du Roi ensuite, et elle vient encore de perdre en cour Supérieure, à Ottawa.

(Service particulier)

Passaic, N. J., 19. — Le feu a complètement détruit, hier soir, l'édifice occupé par le journal "Passaic Daily Herald". Le sénateur R. G. Bremner, propriétaire, évalué les dommages à \$50,000.

OPERATEUR

Un bon opérateur sur linotype trouvera un emploi permanent au "Devoir". S'adresser au prote.

MADERO DEPOSE

Trahi par son "fidèle" Blanquet, le président du Mexique est arrêté, et le général Victoriano Huerta commandant des troupes fédérales est nommé président provisoire.

L'attitude subite du général Blanquet s'expliquerait par le fait que le fils du général est un des plus fidèles lieutenants de Felicio Diaz.

Francisco Madero aura le choix d'abdiquer volontairement ou de quitter le pays.

LA FIN D'UNE REVOLUTION

(Service particulier)

Mexico, 19. — Francisco I. Madero, déchu de la présidence du Mexique grâce à un coup d'état machiné par deux de ses généraux, hier, est aujourd'hui prisonnier au Palais National.

Le général Victoriano Huerta, qui commandait en chef les troupes de Madero contre les rebelles de Félix Diaz, a été proclamé président provisoire de la république.

Le général Aurliano Blanquet, qui a été le principal auteur du coup d'état, est le commandant provisoire de l'armée.

Ces arrangements ont été acceptés par le général Félix Diaz, et le combat qui a duré dix jours paraît terminé.

Le peuple est allé en foule en faveur de ce changement de régime, sur la grande place située en face du Palais National. On a crié des "vivaits" ironiques en l'honneur des trois auteurs du coup d'état et du général Manuel Mondragon, qui a dirigé les opérations militaires pour le général Diaz.

La manifestation n'a pas été sans occasionner des désordres, cependant. Marco Antonio Ferrer, le ministre de l'Intérieur, Rafael Hernandez, a été tué dans la rue parce qu'il refusait de crier: "Vive Huerta!" Les manifestants l'ont entouré et ont voulu le forcer à crier en faveur des maîtres du jour, mais il a crié: "Vive Madero!" Des décharges de revolvers l'ont entouré et ont voulu le forcer à crier en faveur des maîtres du jour, mais il a crié: "Vive Madero!" Des décharges de revolvers l'ont entouré et ont voulu le forcer à crier en faveur des maîtres du jour, mais il a crié: "Vive Madero!"

Les ministres du cabinet ont été laissés en liberté sur parole jusqu'à ce matin. Le président déposé sera traité avec toute la considération due à son rang, assure-t-on.

Le général Huerta a envoyé auprès de Mme Madero un message chargé de rassurer qu'il n'y a rien à craindre pour la sécurité de son mari.

C'est l'emploi de la forte artillerie dans les rues depuis la rébellion de Diaz, qui a engagé, hier soir, un groupe de sénateurs à prier le général Huerta de prendre les mesures qui devaient mettre fin à ce terrible conflit, qui est un des plus sanglants de l'histoire de la ville de Mexico.

Mexico, 19. — Francisco I. Madero n'est plus président.

A trois heures, cet après-midi, il a été arrêté au Palais National par le général Blanquet.

Le général Victoriano Huerta, commandant des troupes fédérales a été proclamé président provisoire.

Un même temps que Blanquet se saisissait de Madero, le frère de ce dernier, Gustavo Madero, ancien ministre des finances, était arrêté par le général Huerta, qui était avec lui, dans un restaurant public.

Tous les membres du cabinet ont été promptement arrêtés, à l'exception de Ernesto Madero, oncle du général Blanquet, qui est resté en liberté, mais qui s'est échappé à temps.

Malgré qu'on s'attendait à quelque chose, le coup d'état a créé une énorme sensation.

L'arrestation du président Madero a été le résultat d'un complot dont Blanquet était le chef. Ce fut lui qui en développa minutieusement la trame et vit à son exécution.

Lorsque l'arrestation du président fut connue, la foule s'amassa dans les rues et parvint à l'arrestation des "vivaits" enthousiastes pour Huerta et Diaz. Une conférence fut lieu entre les représentants des deux généraux et c'est là que le général Huerta fut proclamé président provisoire.

Les troupes de Madero et de Blanquet ont été averties du nouveau rôle qu'elles devaient jouer, quelques minutes seulement avant l'événement.

Le général les a fait mettre en ligne comme pour une revue et leur a dit: "Il faut que cette bataille inhumaine cesse. Le temps est venu de prendre des mesures rigoureuses pour mettre fin à un conflit où un père est exposé à tirer sur son propre fils, un frère lutte contre son frère, deux frères luttent l'un contre l'autre, et cela à cause des caprices d'un homme."

Blanquet donna ensuite l'ordre d'arrêter le président et chargea un détachement d'exécuter cet ordre. Madero a été fait prisonnier dans son appartement particulier.

On dit que l'une des raisons qui ont engagé le général Blanquet à agir ainsi est la présence de son fils dans les rangs des rebelles qui suivent le général Diaz.

Quand fut connue la nouvelle de l'arrestation du président Madero, la foule s'amassa dans les rues et parvint à l'arrestation des "vivaits" enthousiastes pour Huerta et Diaz. Les représentants des deux généraux tirèrent une conférence et convinrent du choix de Huerta comme président provisoire.

Pendant que Madero lutrait contre ceux qui voulaient l'arrêter, quelques officiers de son état-major accoururent à son secours, mais sans succès. Le capitaine Garmandia, qui venait d'être nommé chef de police, s'avança contre le blesant et tira.

Madero a été fait prisonnier dans son appartement particulier. On dit que l'une des raisons qui ont engagé le général Blanquet à agir ainsi est la présence de son fils dans les rangs des rebelles qui suivent le général Diaz.

Quand fut connue la nouvelle de l'arrestation du président Madero, la foule s'amassa dans les rues et parvint à l'arrestation des "vivaits" enthousiastes pour Huerta et Diaz. Les représentants des deux généraux tirèrent une conférence et convinrent du choix de Huerta comme président provisoire.

Pendant que Madero lutrait contre ceux qui voulaient l'arrêter, quelques officiers de son état-major accoururent à son secours, mais sans succès. Le capitaine Garmandia, qui venait d'être nommé chef de police, s'avança contre le blesant et tira.

Madero a été fait prisonnier dans son appartement particulier. On dit que l'une des raisons qui ont engagé le général Blanquet à agir ainsi est la présence de son fils dans les rangs des rebelles qui suivent le général Diaz.

Quand fut connue la nouvelle de l'arrestation du président Madero, la foule s'amassa dans les rues et parvint à l'arrestation des "vivaits" enthousiastes pour Huerta et Diaz. Les représentants des deux généraux tirèrent une conférence et convinrent du choix de Huerta comme président provisoire.

Pendant que Madero lutrait contre ceux qui voulaient l'arrêter, quelques officiers de son état-major accoururent à son secours, mais sans succès. Le capitaine Garmandia, qui venait d'être nommé chef de police, s'avança contre le blesant et tira.

Madero a été fait prisonnier dans son appartement particulier. On dit que l'une des raisons qui ont engagé le général Blanquet à agir ainsi est la présence de son fils dans les rangs des rebelles qui suivent le général Diaz.

Quand fut connue la nouvelle de l'arrestation du président Madero, la foule s'amassa dans les rues et parvint à l'arrestation des "vivaits" enthousiastes pour Huerta et Diaz. Les représentants des deux généraux tirèrent une conférence et convinrent du choix de Huerta comme président provisoire.

Pendant que Madero lutrait contre ceux qui voulaient l'arrêter, quelques officiers de son état-major accoururent à son secours, mais sans succès. Le capitaine Garmandia, qui venait d'être nommé chef de police, s'avança contre le blesant et tira.

Madero a été fait prisonnier dans son appartement particulier. On dit que l'une des raisons qui ont engagé le général Blanquet à agir ainsi est la présence de son fils dans les rangs des rebelles qui suivent le général Diaz.

Quand fut connue la nouvelle de l'arrestation du président Madero, la foule s'amassa dans les rues et parvint à l'arrestation des "vivaits" enthousiastes pour Huerta et Diaz. Les représentants des deux généraux tirèrent une conférence et convinrent du choix de Huerta comme président provisoire.

Pendant que Madero lutrait contre ceux qui voulaient l'arrêter, quelques officiers de son état-major accoururent à son secours, mais sans succès. Le capitaine Garmandia, qui venait d'être nommé chef de police, s'avança contre le blesant et tira.

Madero a été fait prisonnier dans son appartement particulier. On dit que l'une des raisons qui ont engagé le général Blanquet à agir ainsi est la présence de son fils dans les rangs des rebelles qui suivent le général Diaz.

Quand fut connue la nouvelle de l'arrestation du président Madero, la foule s'amassa dans les rues et parvint à l'arrestation des "vivaits" enthousiastes pour Huerta et Diaz. Les représentants des deux généraux tirèrent une conférence et convinrent du choix de Huerta comme président provisoire.

Pendant que Madero lutrait contre ceux qui voulaient l'arrêter, quelques officiers de son état-major accoururent à son secours, mais sans succès. Le capitaine Garmandia, qui venait d'être nommé chef de police, s'avança contre le blesant et tira.

Madero a été fait prisonnier dans son appartement particulier. On dit que l'une des raisons qui ont engagé le général Blanquet à agir ainsi est la présence de son fils dans les rangs des rebelles qui suivent le général Diaz.

Chapultepec, se sont équipées dans des automobiles que leur ont procurés des amis en apprenant le coup d'état du Palais National.

Des télégrammes ont été envoyés aux gouverneurs des Etats, leur annonçant la proclamation du général Huerta comme président provisoire, en attendant que le Congrès ait désigné un chef d'état de son choix.

LE CORPS DIPLOMATIQUE

Le président Huerta a reçu une délégation du corps diplomatique; il lui a déclaré qu'il avait accepté la présidence provisoire et qu'il était prêt à s'en désister en faveur de qui conviendrait au peuple du Mexique.

Le général Felipe Angeles, qui a refusé de seconder le mouvement, a été arrêté.

On annonçait hier soir que le général Diaz se préparait à joindre ses troupes à celles du général Huerta.

Ce matin on annonce que Madero a signé sa démission et que l'ambassadeur Wilson a convoqué tous les diplomates étrangers à une conférence qui a eu lieu à l'ambassade américaine.

CRUELLE IRONIE!

Les circonstances qui ont accompagné l'arrestation de Gustavo Madero sont d'une ironie plaisante. Le frère du président est l'un des politiciens les plus distingués du Mexique et on le rend responsable des pires vices de l'administration. Il avait invité le général Huerta à dîner au restaurant populaire Gambirinus. Le général de son côté, avait invité des personnages inconnus de son hôte. Dans une salle contiguë à celle du festin, il avait posté un détachement des gardes de Chapultepec.

On se préparait à se mettre à table quand, sur un signe de Huerta, un officier entra et mit un revolver sous le nez de Madero, lui déclarant qu'on l'arrêtait. En même temps les soldats envahirent la salle et arrêtaient tous ceux qui ne plaisaient pas à Huerta.

Gustavo protesta hautement contre cette indignité, mais Huerta répondit que toute la famille Madero était décidément condamnée à la prison et aux pires destins.

DANS L'EXPECTATIVE

Washington, 19. — On ne s'attend pas à ce que le gouvernement des Etats-Unis rappelle immédiatement ses cuirassés et ses croiseurs qui sont dans les eaux mexicaines. Les problèmes de reconstruction auxquels le Mexique doit maintenant faire face prendront certainement quelque temps et la présence de la flotte américaine ne contribuera pas à rappeler que les intérêts américains doivent être protégés. Le coup d'état n'empêchera pas les deux mille marins soldats de partir pour Guantanamo, Cuba. Au cas où leurs services ne seraient pas demandés au Mexique, ils pourront participer avec avantage aux manœuvres de la flotte de l'Atlantique.

L'ambassadeur mexicain ici, a appris avec surprise la chute de Madero. Néanmoins elle a paru contente de voir la dispute réglée, même s'il en résulte un changement de gouvernement. Les attachés d'ambassade disent que le général Huerta est un soldat d'une grande bravoure personnelle et qu'il a le même caractère que l'ancien président Diaz, dont il était l'ami. A cause de ses nombreuses campagnes et de sa bravoure, il est populaire dans l'armée et parmi le peuple.

Il faut avouer, cependant, que le gouvernement fit tous ses efforts pour protéger les étrangers et ont soin de placer ses batteries de manière à ne pas attirer le feu dans la direction des étrangers. Le général Huerta, le commandant en chef des troupes fédérales dans la capitale a ordonné au colonel Rubio Navarrete, son chef d'artillerie, de ne tirer que pour attaquer les positions fortifiées des rebelles ou résister à une attaque. Il voulait aussi épargner autant que possible la cité et ses habitants. Malgré ces ordres qui furent exécutés, le champ des opérations militaires, lundi, se trouva à comprendre plus de la moitié de la cité et un nombre considérable d'édifices de toutes sortes furent détruits ou démolis par les projectiles.

L'ambassadeur américain, Henry Lair Wilson, a adressé une note de protestation au président Madero, parce que celui-ci avait fait répandre dans la capitale le bruit que les Etats-Unis avaient décidé d'intervenir et que des troupes américaines marchaient sur Mexico. Convaincu de la certitude de l'intervention plusieurs centaines de citoyens américains quittèrent précipitamment la capitale et se rendirent à Vera-Cruz, pour se mettre sous la protection des cuirassés des Etats-Unis.

Les habitants de la capitale sont absolument ignorants de ce qui s'est passé dans les autres parties du pays, au cours de la semaine qui vient de s'écouler.

LES PROPOSITIONS DE MADERO

Mexico, 19. — Le président Madero a offert à Félix Diaz de faire démissionner le vice-président Pino Suarez et le cabinet entier, mais à condition qu'il garderait son poste, et que les navires qui le transporteraient à l'étranger.

LE PEUPLE SE REJOUIT

Hier soir la populace a envahi le Zocalo, la grande place située en face du Palais National. Un grand nombre de gens portaient des bannières sur lesquelles étaient écrits les mots: "Paix et Liberté". On criait des "vivaits" en faveur de Diaz, de Huerta, de Blanquet et de Mondragon.

Les femmes de la famille du président Madero qui étaient au palais de

mée, mais il n'y a pas beaucoup de pillage et les troupes rebelles, autant que les troupes fédérales, font leur possible pour maintenir la foule en équilibre.

Quelques soldats fédéraux qui essaient de passer à Diaz, ont été pris, désarmés et ramenés au Palais National, où ils furent exécutés.

Washington, 19. — Les dépêches de l'ambassadeur Wilson, au sujet de la situation révolutionnaire, semblent montrer que la crise est à la veille de se produire.

La faiblesse soudaine de Madero, la défaite de ses troupes, le progrès des rebelles, tout semble prouver que l'effusion de sang dans la capitale mexicaine va bientôt cesser.

On sait ici que Madero a accepté "en principe" l'idée d'un président provisoire et qu'il a ensuite offert à Diaz la démission de son cabinet et du vice-président. On en a conclu qu'il essayait d'insérer du temps et que la dispersion constante de ses troupes, le forcerait bientôt à accepter des propositions de paix.

UN FUNEBRE INCIDENT

Mexico, 19. — Le corps de Mme E. W. Holmes, l'une des deux Américaines tuées au commencement des hostilités, se trouve encore sous-sol d'une maison située près de l'arsenal. Mme Holmes a été tuée par un éclat d'obus entré par une fenêtre. Pendant trois jours son mari a veillé auprès de son cadavre pour le préserver de toute profanation. Sa maison a été pillée sous ses yeux, et le courageux mari a pu, malgré tout, trouver des planches, des clous et les outils nécessaires pour faire un cercueil à l'infatigable compagnie de ses jours.

M. Holmes a descendu le cercueil au sous-sol et lui a creusé une fosse.

Un grand nombre de Mexicains pauvres ont dû donner ainsi la sépulture à des êtres chers. On ne saura jamais combien de victimes cette révolution a faites.

RATIFICATION DE L'ARRANGEMENT

(Service particulier)

Mexico, 19. — Félix Diaz est allé ce matin à l'ambassade des Etats-Unis pour ratifier formellement l'arrangement conclu avec le général Huerta et qui a mis fin à la crise.

(Service particulier)

Dallas, Texas, 19. — Une dépêche de l'El Paso au "Daily News" dit: "On expédie hors du Mexique les bestiaux qui appartiennent à la famille Madero. Les bœuviers assurent que des mesures ont été prises pour l'expédition de près d'un million de têtes de bétail. La première expédition a été préparée par Albert Madero, oncle du président, et comprend 1,000 têtes de bétail, déjà arrivées à El Paso.

Les bœuviers se plaignent de ce que le chemin de fer Mexican Central a refusé les wagons nécessaires au transport du reste des troupeaux de la famille Madero dans les ranchos du Chihuahua.

SUFFRAGETTES NIHILISTES

(Service particulier)

Londres, 19. — Une explosion qui a été causée, croit-on, par des suffragettes militantes, a fait sauter une partie de la maison où se trouve le chancelier de l'Echiquier Lloyd George se fait construire à Walton Heath, près de Londres.

Les voisins ont dit qu'ils avaient vu passer le matin une automobile où se trouvaient plusieurs voyageurs. Personne n'a été blessé.

Le bureau d'hygiène

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE PREND L'INITIATIVE DU MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA REORGANISATION DE CET IMPORTANT SERVICE MUNICIPAL.

Le mouvement que nous disions, la semaine dernière, exister dans la profession médicale pour la réorganisation du bureau municipal d'hygiène, a commencé à se dessiner, hier soir, à la Société Médicale. On a adopté une résolution par laquelle on demande aux commissaires de s'occuper du service d'hygiène et on leur promet l'appui de toute la profession médicale canadienne de Montréal.

Cette résolution sera transmise à la Société Médico-Chirurgicale (société anglaise) qui approuvera, puis à l'Institut Bruchési, à l'Institut Royal Edward, aux hôpitaux, etc.

Les réformes demandées ont trait à la mise en vigueur du nouveau règlement d'hygiène, à la réorganisation de la direction du service, à l'organisation médicale de l'inspection des maisons, à l'institution d'une casier sanitaire des maisons, etc.

Prêtre catholique assassiné en Allemagne

(Service particulier)

Mulheim-sur-Ruhr, Allemagne, 19. — Un prêtre catholique du nom de Wengeler, en visite ici, a été assassiné par un ouvrier polonais dans la confessionnal de l'église Engelbert, ce matin. Le meurtrier a été arrêté; il a déclaré qu'il s'était trompé de personne et que c'est le curé de l'église qu'il voulait tuer.

Les statistiques du téléphone en Canada

Ottawa, 19. — D'après le rapport fait par un statisticien, les compagnies de téléphone ont un nombre de 683 au Canada. Ontario vient en premier lieu avec 369 compagnies, Saskatchewan vient en second lieu avec 206, puis viennent en dernier lieu Québec, avec 62. Le Nouveau-Brunswick avec 17, la Nouvelle-Bouasse avec 12, la Colombie Anglaise avec 10, l'Alberta et la Manitoba avec 3 et l'Île du Prince Édouard avec 1 compagnie seulement.

Le capital de ces différentes compagnies se chiffre dans les \$46,276,851. Les valeurs immobilières sont de \$25,877,799. Les compagnies ont fait des recettes de \$12,273,620 l'an dernier. Leurs dépenses ont été de \$9,094,688. Il y a un total de 370,884 téléphones au Canada.

PRISONNIER MAIS...

M. Miller, l'embastillé du gouvernement, passe de douces heures dans la tour du Parlement. — Promenade hygiénique, bons cigares, causerie et lunch au restaurant de la Chambre.

IL SUBIRA DE NOUVEAU LE SUPPLICE DE LA QUESTION

(De notre correspondant)

Chambre des Communes, Ottawa, 19. — M. Miller, le prisonnier des Communes, est toujours aux fers, fictivement. En réalité, il occupe une pièce fort confortable, munie d'un excellent lit et bien chauffée. Il prend ses repas au restaurant de la Chambre des Communes, fait sa promenade hygiénique au par des édifices du gouvernement, et dans les couloirs des Communes, lit les journaux, fume d'excellents cigares, et cause avec son gardien. Car le gouvernement a délégué pour avoir l'œil sur ce prisonnier discret, un excellent garçon d'un quarantaine d'années, qui cause à merveille. Les journalistes prennent plaisir à l'aller interviewer; s'il refuse avec gens la permission de voir son pupille, il le fait en termes fort courtois. Hier soir et ce matin, M. Miller a pris ses repas dans la même salle que les députés, et, dit son gardien,

s'il a besoin de quelque chose, il n'a qu'à en exprimer le désir pour qu'on le satisfasse tout de suite. Il a bien dormi la nuit dernière.

M. Miller a reçu aujourd'hui la visite de son avocat et, d'après toutes les apparences, il reviendra cet après-midi à la barre de la Chambre. M. Miller refuse encore une fois de répondre à la question indiscret du président. Il n'y a pas de raison pour que cette comédie ne dure pas indéfiniment, ce n'est pas la Chambre qui y a le plus beau rôle. Les Communes Anglaises ont refusé dernièrement d'incarcérer un journaliste qui ne voulait pas lui donner certaines informations. M. Asquith a dit que la cérémonie de l'emprisonnement dans la tour était trop archaïque pour qu'on y ait encore recours. Il ne paraît pas que nos Communes se débarrassent aussi facilement que celles d'Angleterre des vieilles coutumes et les laissent tomber et désuétude.

LE DEBAT NAVAL

Un incident a marqué l'ajournement de la séance la nuit dernière. — La volubilité de M. Carvell.

(De notre correspondant)

Ottawa, 19. — Il semble que le ministre ait décidé de faire parler l'opposition à son grand contentement sur la question navale, et de l'obliger à parler assez tard dans la nuit, puis qu'elle veut discuter abondamment à ce propos.

Hier soir, vers minuit, M. Carvell, libéral, qui parlait déjà depuis une heure, demanda l'ajournement. Depuis plusieurs années, la coutume établie au temps des libéraux, sur demande de M. Taylor, alors whip principal de l'opposition conservatrice, était que la Chambre terminait ses séances vers minuit, habituellement. Mais, hier soir, M. Rogers a voulu faire durer la séance comme M. Carvell demandait la remise du débat à aujourd'hui, M. Rogers s'y est opposé. "Nous leverons la séance quand vous aurez fini", a-t-il dit. M. Carvell en avait encore pour au moins une heure et demie. M. Laurier est intervenu et M. Borden a déclaré l'ajournement.

M. Borden dit: "Il y a vingt-deux jours que nous ne parlons que de marine, depuis le commencement de la session, et j'aurais désiré que M. Carvell finit son discours ce soir, et j'ajouterais, que dorénavant, il nous faudra siéger un peu plus tard, chaque jour." "A votre gré, dit M. Laurier, mais au moins dites-nous jusque vers quelle heure nous siégerons chaque nuit."

"Je rencontrerai le chef de l'opposition demain et causerai de cela avec lui", dit M. Borden, en guise de conclusion. Comme M. Carvell en a encore pour une heure à parler et qu'il est enroué, M. Pugsley demande que, sur cette indisposition de l'orateur, l'on ajourne la séance. M. Carvell promet de ne parler qu'une heure.

M. Borden approuve cette entente et la Chambre termine tout de suite la séance.

Comme on le voit, le gouvernement est décidé de pousser la gauche hors de ses retranchements.

Sir Rodolphe démissionne

COMME PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU ET ONTARIO, ET REFUSE LE POSTE DE DIRECTEUR QU'ON LUI OFFRE. DISCOURS DE M. FORGET.

Par la composition de son prochain bureau de direction, la compagnie Richelieu et Ontario deviendra exclusivement canadienne-anglaise. Sir Rodolphe Forget, président, a démissionné ce matin et a refusé d'être mis en nomination comme directeur. On dit qu'il en est arrivé à cette conclusion parce que sur le nouveau bulletin, aucun nom canadien-français n'apparaissait si ce n'est le sien. Voici en effet le bulletin proposé ce matin à la 67ième assemblée annuelle de la compagnie:

Sir Rodolphe Forget
MM. James Carruthers
William Wainwright
James Playfair
Sir Montague Allan
W. D. Matthews
W. Grant Morden
J. B. Binning
Claude G. Bryan
Ed. Bristol
H. B. Smith
H. Richardson
C. A. Barnard
F. A. Magee
Wm. Hanson.

Après adoption du rapport financier jugé très satisfaisant, Sir Rodolphe Forget se leva, et dit que le moment était arrivé d'élire le bureau de direction. On proposa le "ticket" ci-haut mentionné qui paraît contenir tous les actionnaires